



NATIONS UNIES
BENIN



GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN



PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'ASSISTANCE AU DÉVELOPPEMENT



RAPPORT DE PROGRÈS 2021

Juin 2022



PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'ASSISTANCE AU DÉVELOPPEMENT



Publié par :
Système des Nations Unies au Bénin

Design and Printing :
NAREVA Ltd, nareva@narevas.com

Crédits Photos Page de Couverture :
Vaccination d'un enfant de moins de 5 ans contre la polio au
marché St Michel à Cotonou.
© Nations Unies Bénin / 2021/ Yézaël Adoukonou

RAPPORT DE PROGRÈS 2021

Juin 2022

AVANT PROPOS



Salvator NIYONZIMA
Coordonnateur Résident du
Système des Nations Unies au Bénin

Avec l'adoption par les Etats Membres de la résolution A/RES/72/279 du 31 mai 2018, portant sur le repositionnement du Système de développement des Nations Unies pour mieux accompagner les pays dans la mise en œuvre de l'Agenda de Développement 2030, la transparence et la redevabilité constituent un point essentiel de l'action des Nations Unies. Au Bénin, ce principe de redevabilité est au cœur de l'action de l'Equipe Pays à travers la mise en place de mécanismes de reddition de compte vis-à-vis non seulement du Gouvernement, des bailleurs de fonds, mais aussi envers les populations béninoises bénéficiaires de nos programmes.

En ce qui concerne la redevabilité vis-à-vis du Gouvernement, je voudrais remercier les Hautes Autorités nationales pour la mise en place d'un cadre de concertation à travers le décret « N° 2019-057 DU 20 FEVRIER 2019 portant création du comité de suivi de la mise en œuvre du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD 2019-2023) ». Ce cadre de concertation offre à l'Equipe Pays des Nations Unies au Bénin l'opportunité de présenter les résultats clés enregistrés sur la mise en œuvre du PNUAD. Il permet également à l'Equipe pays de recueillir les grandes orientations du Gouvernement pour un meilleur alignement des plans de travail du PNUAD sur les priorités nationales.

S'agissant de la redevabilité envers nos partenaires et bailleurs de fonds, l'Equipe Pays des Nations Unies a renforcé au cours de ces dernières années son action pour la reddition des comptes vis-à-vis de ses partenaires sur l'utilisation des ressources mises à sa disposition dans le cadre de la coopération triangulaire. Ce mécanisme de reddition est soutenu par la mise en place et le déploiement de la plateforme UNINFO qui permet le suivi des résultats de développement mais aussi les opérations financières des Nations Unies.

Par ailleurs l'Equipe Pays des Nations Unies au Bénin a renforcé son dispositif de redevabilité envers les populations à la base à travers les concertations régulières tenues sur le terrain. Ces concertations ont permis d'une part de présenter des résultats enregistrés dans le pays et d'autre part de recueillir les aspirations des populations à la base afin d'apporter des réponses adaptées à leurs préoccupations. Une ligne verte (132) ainsi que la plateforme U-report sont des outils innovants ayant contribué au renforcement de la redevabilité et la transparence et facilité le dialogue avec les populations, les jeunes et divers groupes vulnérables.

Le présent rapport de progrès du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement constitue un des instruments de référence dans ce processus de redevabilité. Il présente les principaux résultats enregistrés au cours de l'année 2021, qui constitue la troisième année de mise en œuvre du PNUAD 2019-2023, et de la réforme du Système de Développement des Nations Unies au Bénin.

L'année 2021 a été marquée au Bénin par la reprise de la croissance économique post-COVID-19, la tenue de l'élection présidentielle et l'émergence d'une situation sécuritaire préoccupante dans la partie septentrionale du pays. A cet égard, les Nations Unies ont renforcé leurs actions pour apporter un appui coordonné à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 mais aussi à la réponse socioéconomique à la COVID-19. L'innovation et le numérique


ont été des instruments privilégiés des Nations Unies pour l'accélération des progrès vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Par ailleurs, dans le cadre de la réponse à la COVID-19, les Nations Unies se sont positionnées comme le partenaire stratégique dans la facilitation et la mise à disposition des vaccins pour tous à travers l'initiative COVAX, montrant ainsi l'importance du multilatéralisme.

Pour l'année 2022, les Nations Unies au Bénin entendent renforcer leurs actions, en lien avec les nouvelles priorités déclinées dans le nouveau Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026) adopté par le Conseil des Ministres du 15 décembre 2021. Dans cette perspective, l'Equipe Pays s'est engagée auprès des Hautes Autorités nationales pour une révision de l'actuel cadre de coopération des Nations Unies afin de mieux l'aligner sur les nouvelles priorités du Gouvernement.

Je voudrais exprimer toute la gratitude des Nations Unies au Gouvernement du Bénin pour son engagement à la réalisation de l'Agenda 2030 et à nos partenaires pour leur accompagnement dans la réalisation des résultats clés permettant d'assurer notre promesse commune de « ne laisser personne de côté ».

Salvator NIYONZIMA
Coordonnateur Résident du
Système des Nations Unies au Bénin




 Une mère d'enfant montrant fièrement la carte de vaccination de méningite A à Parakou
 © OMS Bénin / 2022 / Ayaovi Akomatsri

SOMMAIRE

ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES AU BENIN	05
PRINCIPAUX PARTENAIRES DU SYSTEME DE DEVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES AU BENIN	05
INTRODUCTION	06
CHAPITRE 1 : FAITS MARQUANTS ET CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT	08
CHAPITRE 2 : APPUI DU SYSTEME DE DEVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES AUX PRIORITES NATIONALES	10
2.1. Analyse des résultats globaux du PNUAD	10
2.1.1 Résultats globaux vers l'atteinte des résultats des effets	11
2.2 Priorités, résultats et produits du PNUAD	15
2.2.1 Priorité stratégique 1 : « Promotion de la croissance économique inclusive, forte et durable »	15
2.2.2 Priorité stratégique 2 : « Renforcement du capital humain »	21
2.2.3 Priorité stratégique 3 : « Consolidation de la démocratie de l'Etat de droit et promotion de la bonne gouvernance »	26
2.3. Mise en œuvre du principe « Ne laisser personne de côté »	30
2.4 Appui aux Partenariats et Financement de l'Agenda 2030	31
2.5 Aperçu financier et mobilisation des ressources	32
2.5.1. Contributions financières de l'Équipe Pays	33
2.5.2. Mobilisation de ressources	33
2.6 Progrès dans la mise en œuvre de la réforme SDNU au Bénin	33
2.7 Évaluations et leçons apprises	34
ANNEXE	35

ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES AU BÉNIN

PRINCIPAUX PARTENAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PNUAD

21 Agences résidentes et non résidentes opérant pour la mise en oeuvre du PNUAD

Les principaux partenaires des Nations Unies au Bénin au cours de l'année 2021.



 GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN		 GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY INVESTING IN OUR PLANET	
			
			
			
		 BANQUE MONDIALE	
 THE POWER OF <i>nutritio</i> ²	 Maternal Health Task Force	 MTN foundation	 IBSA
 Sida	 IsDB البنك الإسلامي للتنمية Banque Islamique de Développement	 MasterCard	 ADAPTATION FUND
 GREEN CLIMATE FUND			

INTRODUCTION

Le Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD) constitue l'instrument conjoint des agences du Système des Nations Unies (SNU) pour accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en lien avec la réforme du Système du Développement des Nations Unies (SDNU). Au Bénin, le PNUAD en cours de mise en œuvre a été approuvé par le Gouvernement le 24 octobre 2018 et couvre la période 2019-2023. Son mécanisme de suivi et d'évaluation a prévu l'élaboration chaque année d'un rapport présentant les grands progrès enregistrés vers l'atteinte des différents résultats conjointement définis avec le Gouvernement.

Ce rapport de progrès constitue le principal instrument de reddition de compte permettant de mettre l'accent sur la contribution des Nations Unies dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Bénin. L'élaboration chaque

année de ce rapport de progrès s'inscrit donc dans l'esprit de transparence et de redevabilité qui caractérise désormais les actions des Nations Unies.

L'année 2021 représente la troisième année de mise en œuvre du PNUAD (2019-2023), au Bénin. Elle est restée globalement marquée par la gestion des impacts socioéconomiques de la COVID-19, le lancement de la campagne de vaccination et la tenue de l'élection présidentielle. En accompagnement aux efforts du Gouvernement, l'Equipe pays a renforcé ses actions qui se sont focalisées non seulement sur les résultats convenus dans le PNUAD mais aussi sur la poursuite de la réponse socioéconomique à la COVID-19.

Le présent rapport fait la synthèse des progrès enregistrés au cours de l'année 2021 dans le cadre de la mise en œuvre du PNUAD (2019-2023) et met en exergue la contribution des Nations Unies pour la mise en

œuvre des ODD et de la réalisation de l'engagement commun de « ne laisser personne de côté ».

Il est le fruit d'un processus inclusif ayant impliqué aussi bien les acteurs gouvernementaux, les agences du SNU, que les acteurs de la société civile. Il aborde :

- i. Les faits marquants et le contexte de développement au cours de l'année 2021 ;
- ii. les principaux résultats enregistrés dans la mise en œuvre du plan d'actions du PNUAD (2019-2023) au cours de l'année 2021 mettant en exergue la contribution des Nations Unies sur l'Agenda 2030 ;
- iii. les leçons apprises et les orientations du plan de travail 2022 du cadre de coopération des Nations Unies pour le développement.



Des ouvrages de mobilisation et de stockage d'eau, Projet PMSD à Danmè Kpossou, commune d'Avrankou.
© PNUD / Elsie Assogba



CHAPITRE 1

Faits marquants et contexte de développement





FAITS MARQUANTS ET CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT

Reprise de la croissance économique avec une estimation du taux de croissance à plus de 7% pour 2021.



Renforcement de la mobilisation des ressources en faveur des ODD



Renforcement du cadre juridique en faveur du genre et des personnes vulnérables



Le contexte de développement au Bénin au cours de l'année 2021 est marqué par la reprise de la croissance économique post COVID-19, le renforcement du cadre législatif en faveur du genre et des personnes vulnérables, la gestion innovante de la crise sanitaire ; la tenue de l'élection présidentielle et une situation sécuritaire préoccupante dans une zone de la partie septentrionale du pays.

Sur le plan économique, l'année 2021 a été marquée par une relance de la croissance économique au Bénin après la régression de 2020 en lien avec les répercussions de la crise de la COVID-19. En effet, l'économie béninoise a été résiliente face à la COVID-19, grâce à la solidité de ses fondamentaux. Le Bénin a enregistré l'un des taux de croissance économique les plus élevés parmi les pays en développement avec un taux de croissance de 3,8 % en 2020, et une estimation de plus de 7,0% pour l'année 2021.

Au cours de l'année 2021, l'engagement du Gouvernement du Bénin en faveur des ODD, a été renforcé avec la première émission d'obligations internationales dédiées au financement des Objectifs de Développement Durable (ODD) qui a permis de mobiliser un montant de 500 millions d'euros (328 milliards FCFA). Cette opération qui constitue la première en Afrique témoigne une fois encore de la volonté manifeste du Gouvernement à atteindre les ODD. Par ailleurs, le Gouvernement s'est engagé dans la finalisation d'une stratégie de financement du développement, permettant d'identifier les marges de manœuvre budgétaires nécessaires pour accélérer les progrès vers

l'atteinte des ODD au Bénin, conformément au plan d'Actions d'Addis Abeba sur le financement du développement et en lien avec la mise en place du Cadre National Intégré du Financement du Développement (CNFI).

Sur le plan social, l'année 2021 a été celle des avancées notables au niveau du renforcement du cadre législatif dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive ainsi que du genre au Bénin avec le vote et la promulgation de trois lois majeures notamment : i) la loi N° 2021-11 du 20 décembre 2021 portant dispositions spéciales de répression des infractions commises en raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin ; ii) la Loi 2021-12 du 20 décembre 2021 relative à la santé sexuelle et reproductive ; iii) la Loi 2021-13 du 20 décembre relative au code des personnes et de la famille.

Par ailleurs, la mise à l'échelle du projet (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain : ARCH) notamment, le volet assurance- maladie dans plusieurs communes du Bénin, constitue une avancée majeure dans la mise en place des filets de protection sociale au Bénin. Dans cette perspective, le législateur à travers la loi N° 2020 - 37 du 03 février 2021 portant protection de la santé des personnes en République du Bénin a rendu obligatoire l'assurance maladie dès janvier 2022.

Sur le plan sanitaire, l'année 2021 a été marquée par la gestion maîtrisée de l'épidémie de la COVID-19. A fin décembre 2021, le Bénin enregistre 25522 cas confirmés à la COVID-19 et 161 décès. Le

lancement de la campagne de vaccination contre la COVID-19 au cours de l'année 2021 a contribué à contenir l'épidémie au Bénin.

Au total, sur le plan social, le dernier rapport sur l'Indice de Développement Humain (IDH) affiche la valeur de l'IDH du Bénin pour 2019 à 0.545 – ce qui place le pays dans la catégorie « développement humain faible » et au 158e rang parmi 189 pays et territoires. Entre 1990 et 2019, l'IDH du Bénin a progressé, passant de 0.364 à 0.545 (soit une hausse de 49.7 %). Entre 1990 et 2019, l'espérance de vie à la naissance au Bénin a augmenté de 8.0 années, la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 2.2 années et la durée attendue de scolarisation a augmenté de 7.3 années. Le RNB par habitant du Bénin a progressé de près de 52.6 % entre 1990 et 2019.

Sur le plan politique, l'année a été marquée par l'organisation de l'élection présidentielle au Bénin, sous le nouveau format prévu par la constitution révisée et marquant ainsi le renforcement de la démocratie et l'organisation à bonne date des élections au Bénin.

L'année 2021 a été malheureusement marquée aussi par la montée de la menace terroriste. Des attaques terroristes ont été notées dans la partie septentrionale du pays. Le Gouvernement du Bénin s'est engagé au cours de l'année 2021 à la finalisation d'une stratégie de prévention des conflits et de l'extrémisme violent.



CHAPITRE 2

APPUI DU SYSTÈME DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES AUX PRIORITÉS NATIONALES À TRAVERS LE PNUAD 2019-2023



Un groupement d'association de femmes de Toucountouna menant des activités génératrices de revenus.

© Nations Unies Bénin/2022/Yézaël Adoukonou

2

APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT A TRAVERS LE PNUAD 2019-2023

2.1. Analyse des résultats globaux du plan-cadre de coopération

Trois priorités stratégiques ont été retenues par les Nations Unies pour contribuer à la mise en oeuvre du Plan National de développement et de l'Agenda 2030 au Bénin:

- Promotion de la croissance économique inclusive, forte et durable ;
- Renforcement du capital humain ;
- Démocratie et bonne gouvernance

La mise en oeuvre de ces priorités du PNUAD devrait permettre d'atteindre à l'horizon 2030 trois effets majeurs à savoir :

- D'ici à 2023, les populations béninoises, en particulier les plus vulnérables, sont plus résilientes et ont une meilleure qualité de vie par l'accès à un emploi décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une énergie propre, et par la gestion durable des ressources naturelles, des effets néfastes des changements climatiques, des crises et catastrophes.
- D'ici à 2023, les populations notamment les plus vulnérables

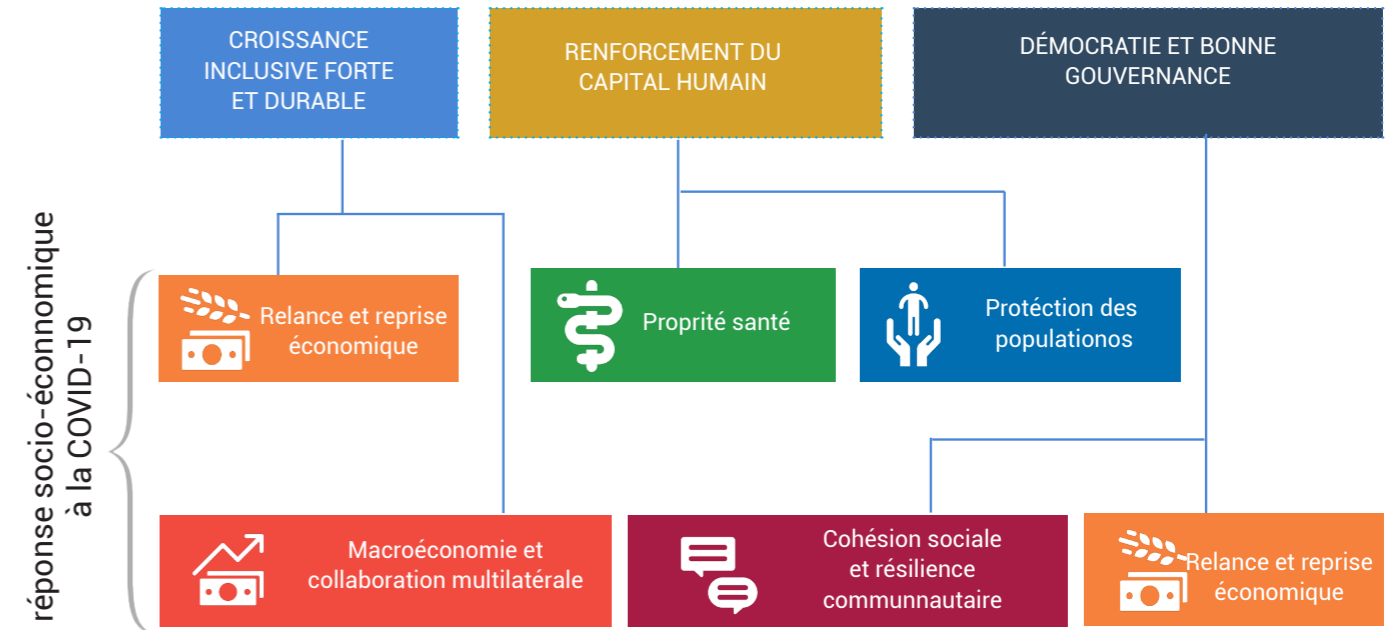
utilisent davantage les services sociaux de base de qualité caractérisés par une couverture sanitaire universelle, une éducation de base inclusive et complète, une protection contre toutes formes de violences et abus, et un accès équitable et durable à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base.

- D'ici à 2023, les populations béninoises jouissent d'un accès équitable et inclusif à des institutions efficaces, transparentes et responsables et à une administration publique moderne, à tous les niveaux, notamment à une justice respectueuse des droits de l'Homme, dans un climat de paix et de sécurité.

Les interventions des Nations Unies au Bénin au cours de l'année 2021, ont également intégré la réponse socio économique à la COVID-19 suivant les cinq piliers de la réponse apportée par les Nations Unies à l'échiquier mondial à savoir :

- la priorité santé ;
- la protection des populations ;
- la réponse et la reprise économiques ;
- les mesures macro-économiques et collaboration multilatérale ;
- la cohésion sociale et résilience des populations.

GRAPHIQUE 1 : Cadre du PNUAD et de la réponse socio-économique à la COVID-19

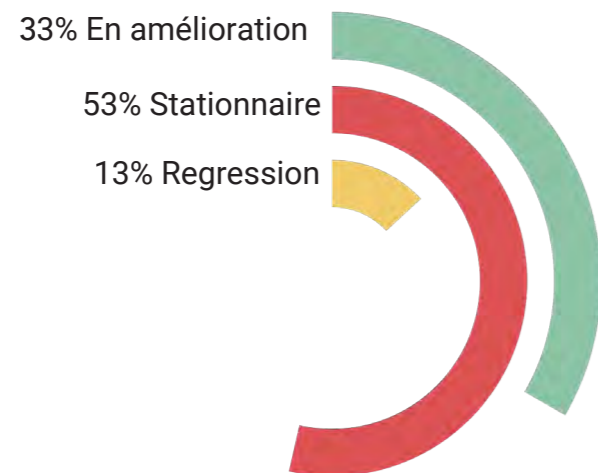


Distribution de vivres aux populations sinistrées des Aguégues.
© PAM / 2020 / Makeba Tchibozo

2.1.1 Résultats globaux vers l'atteinte des résultats des effets

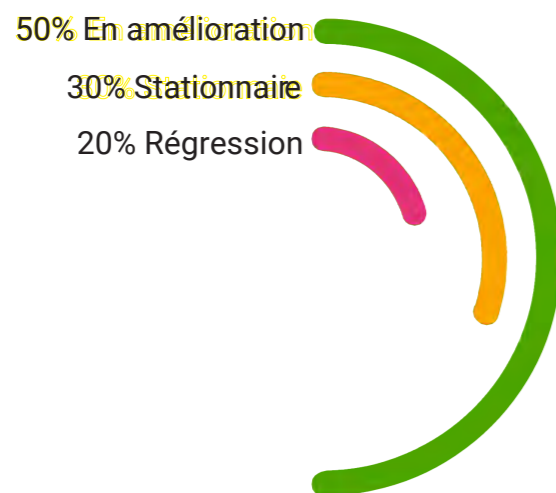
L'analyse des résultats globaux du PNUAD (2019-2023) montre que trois indicateurs de résultats sur dix se sont inscrits en amélioration par rapport à leur valeur de référence. Tandis que 13% de ces indicateurs affichent une évolution défavorable et 53% des indicateurs sont restés stationnaires.

GRAPHIQUE 2 : Performance globale des indicateurs d'effet du PNUAD



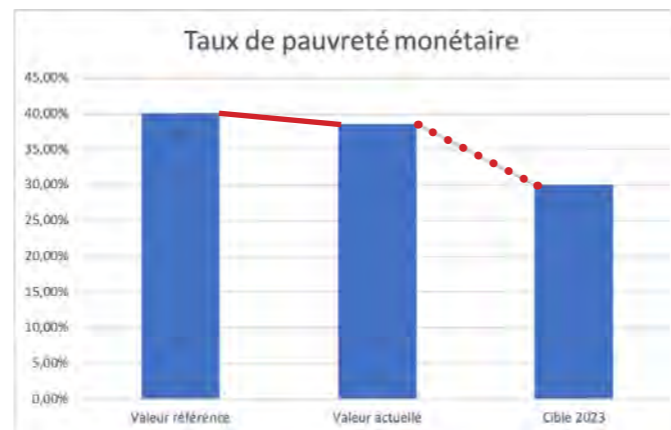
Au niveau de la priorité stratégique « Croissance inclusive forte et durable », 50% des indicateurs globaux d'effets se sont inscrits en amélioration et se trouvent sur une bonne trajectoire pour l'atteinte des objectifs attendus en 2023

GRAPHIQUE 3 : Performance des indicateurs d'effet 1

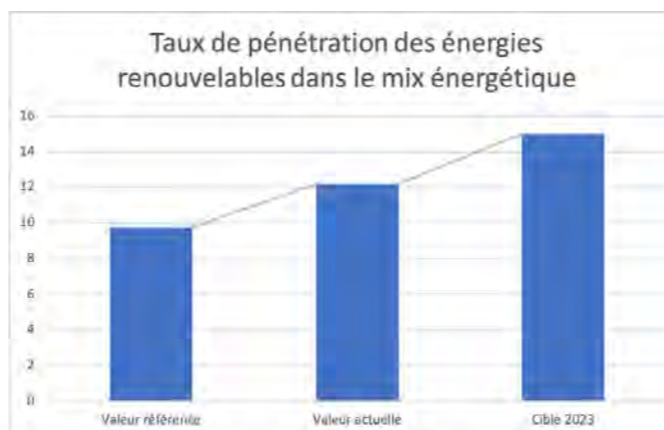


Les principaux résultats de l'effet 1 montrent que :

La pauvreté monétaire est en régression



L'accès à l'Énergie renouvelable est en amélioration



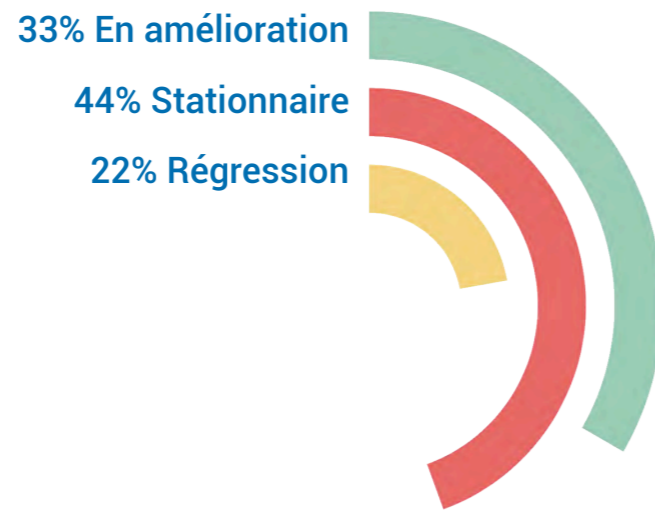
La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans est stationnaire




Dialogue avec les sages-femmes de la maternité de TOGBA dans le cadre de la Journée Internationale de la Sage-femme.
© UNPA Bénin / 2022 / Nadine Azifan

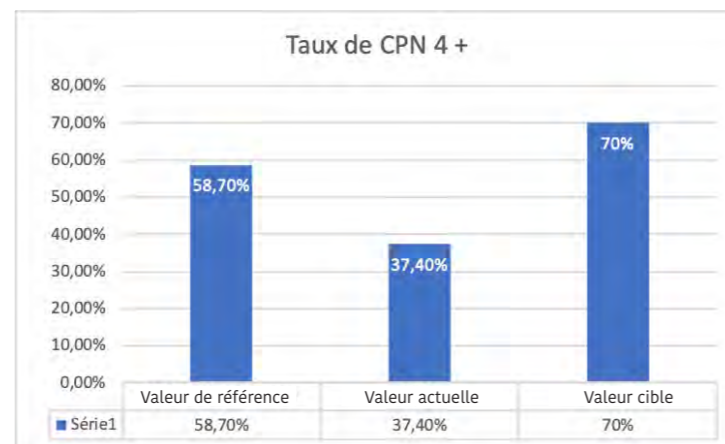
S'agissant du renforcement du capital humain, 33% des indicateurs de suivi des effets sont restés en amélioration par rapport à leur valeur de référence. 44% sont restés stationnaires et 22% se sont inscrits en régression par rapport à la valeur de référence.

GRAPHIQUE 4 : Performance des indicateurs d'effet 2

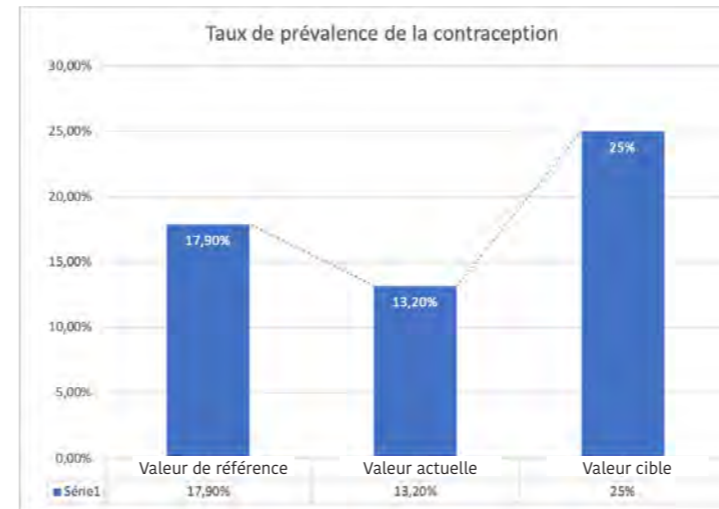


Les principaux résultats de l'effet 2 montrent que :

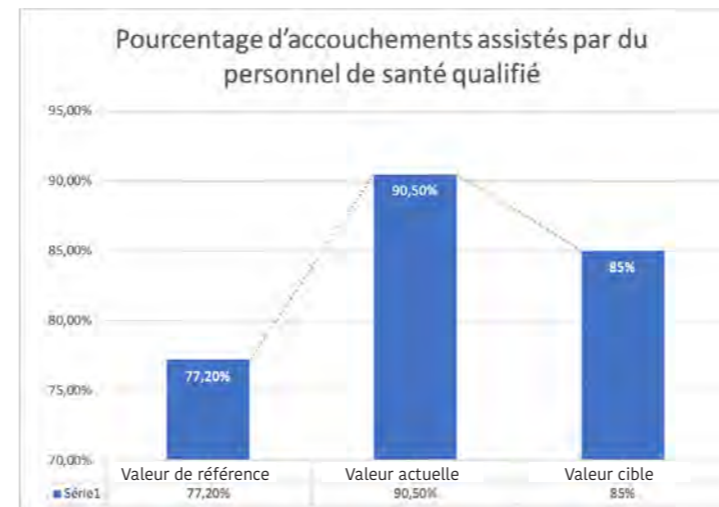
 **Le taux de consultation prénatale est en régression**



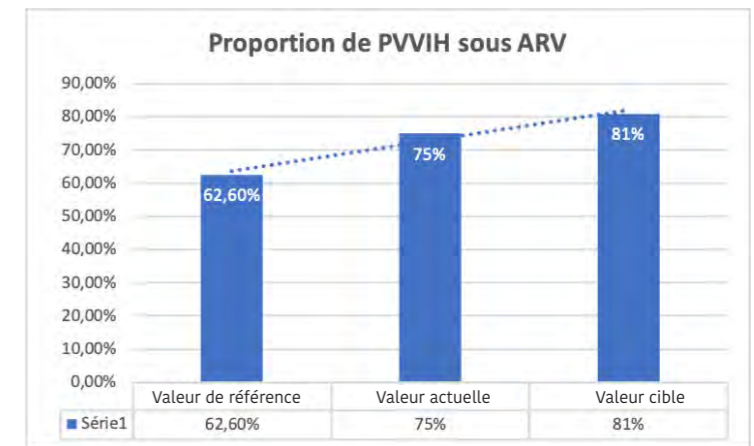
 **Le taux de prévalence de la contraception est en régression**



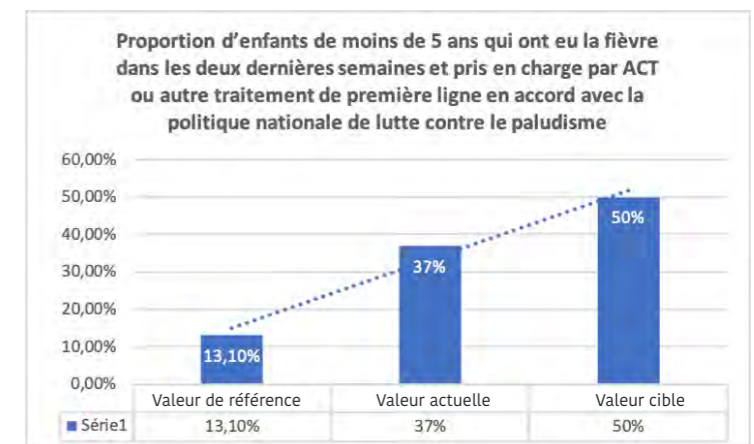
 **Le pourcentage d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié est en amélioration**



 **La proportion des PVVIH sous ARV est en amélioration**

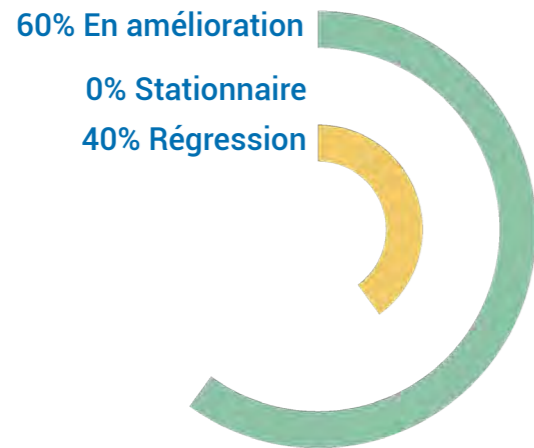


 **La proportion des enfants de moins de 5 ans qui ont eu la fièvre dans les deux dernières semaines et pris en charge par ACT est en amélioration**



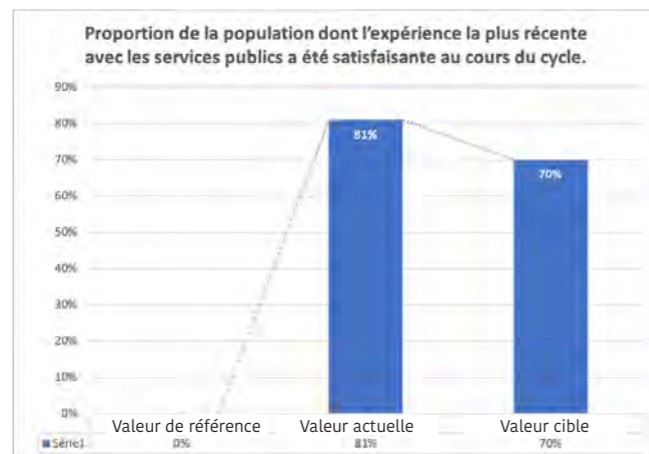
En ce qui concerne la consolidation de la démocratie, de l'État de droit et promotion de la bonne gouvernance, 60% des indicateurs de résultat des effets affichent une tendance en amélioration, 40% se sont inscrits en régression par rapport à la valeur de référence.

GRAPHIQUE 5 : Performance des indicateurs d'effet 3

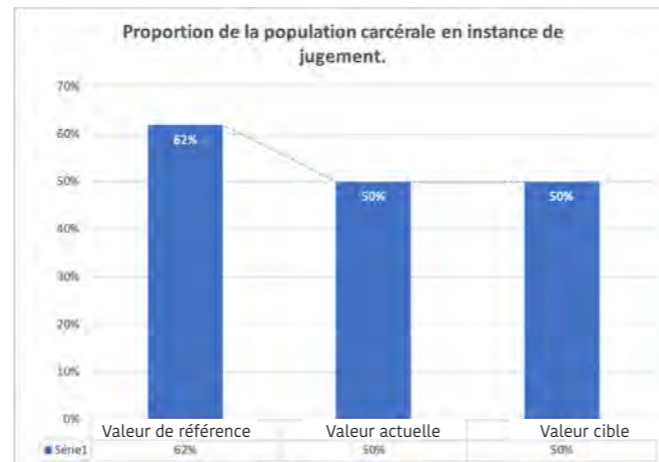


Les principaux résultats de l'effet 3 montrent que :

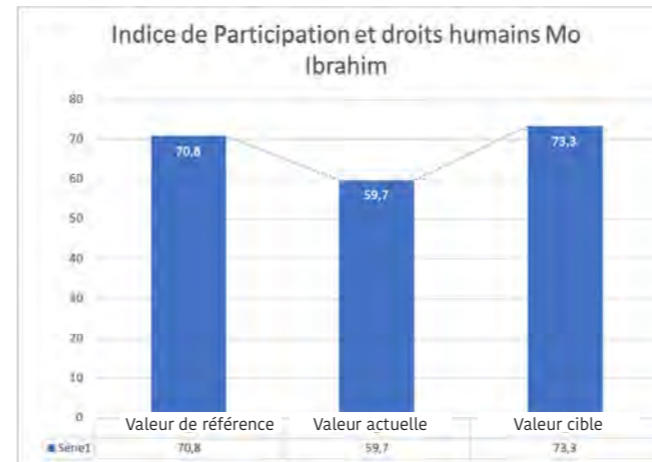
La proportion de la population dont l'expérience la plus récente avec les services publics a été satisfaisante au cours du cycle.



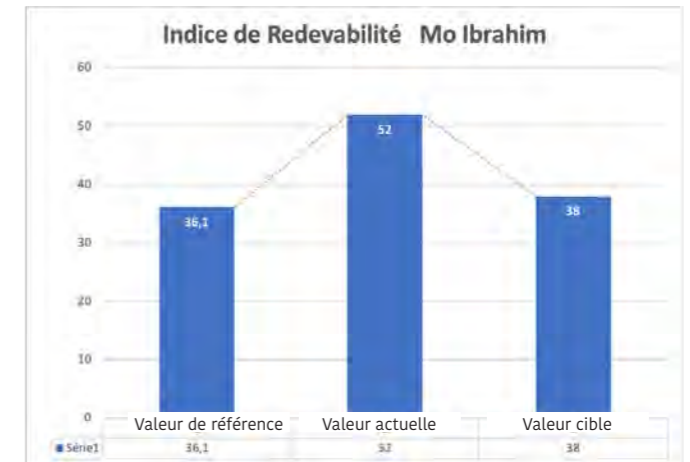
La proportion de la population carcérale en instance de jugement est en réduction



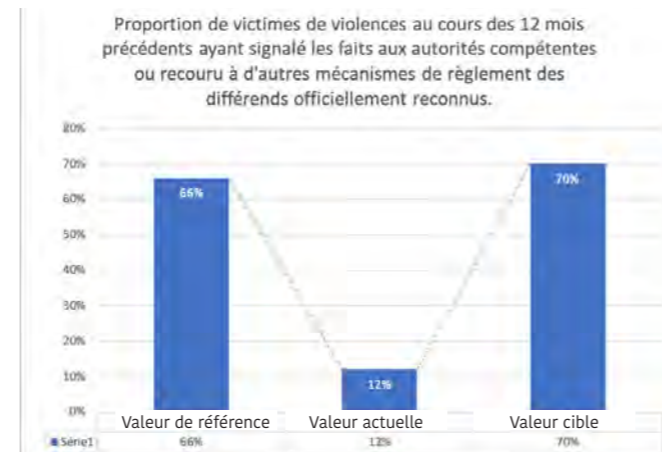
L'indice de Redevabilité Mo Ibrahim est en régression



L'indice de Participation et droits humains Mo Ibrahim en progression

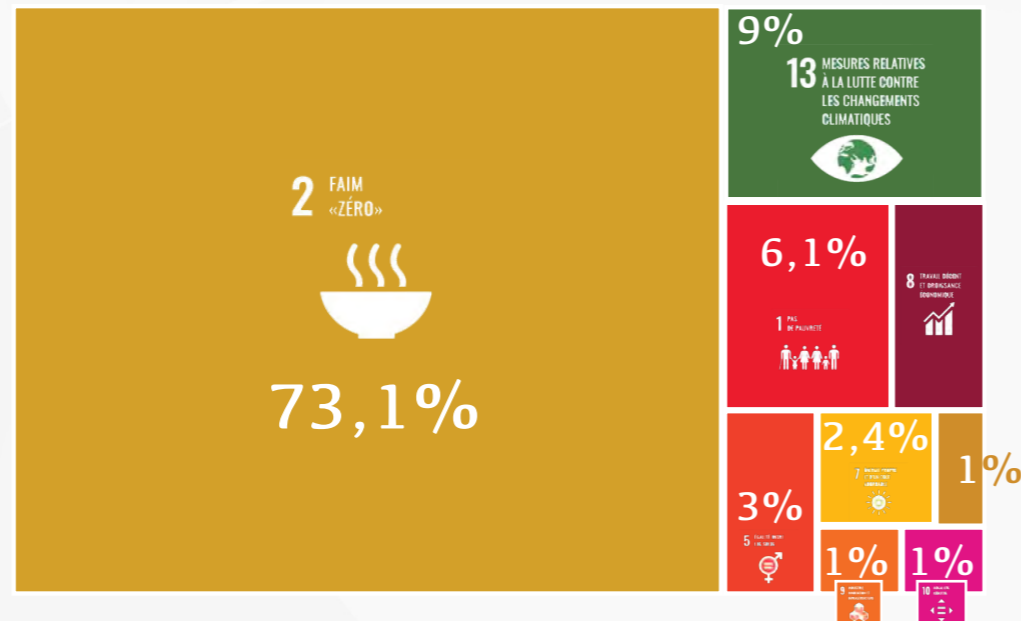


La proportion des personnes victimes de violences est en régression



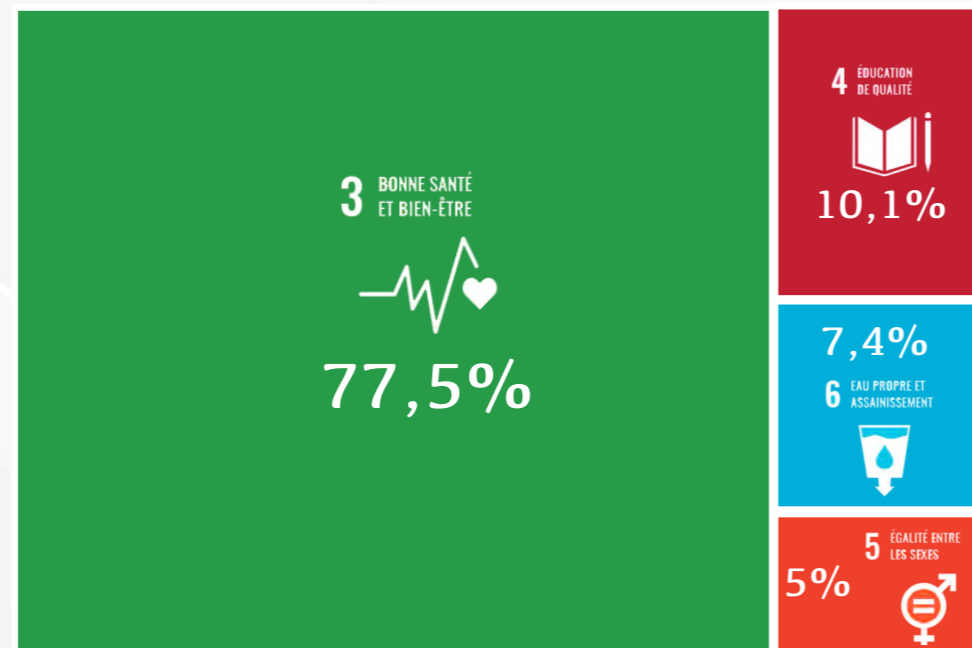
EFFET 1

Les actions menées au niveau de l'effet 1 ont contribué aux ODD (1,2,8,9,13...)



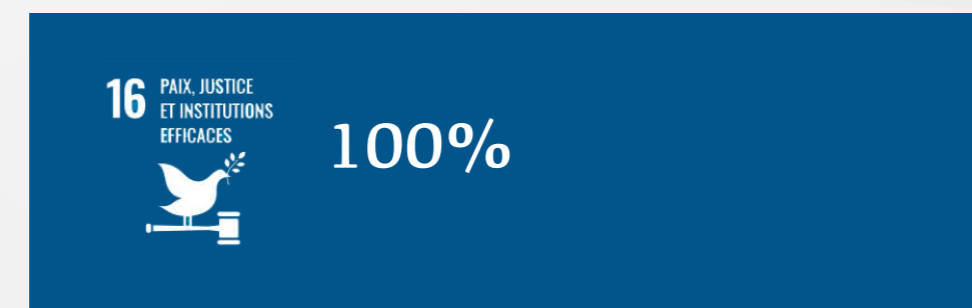
EFFET 2


Les actions menées au niveau de l'effet 2 ont contribué aux ODD (3,4,6,5,...)



EFFET 3

Les actions menées au niveau de l'effet 3 ont contribué à l'ODD 16




 Campagne de vaccination contre la COVID-19 : une mère se fait vacciner pour se protéger et protéger son enfant.
 © UNPA Bénin / 2022 / Nadine Azifan



Une communauté engagée pour la reprise des repas à l'école.
© PAM Bénin / 2022 / Makeba Tchibozo

2.2 PRIORITÉS, RÉSULTATS ET PRODUITS DU CADRE DE COOPÉRATION

2.2.1 Priorité stratégique 1 : « Promotion de la croissance économique inclusive, forte et durable »

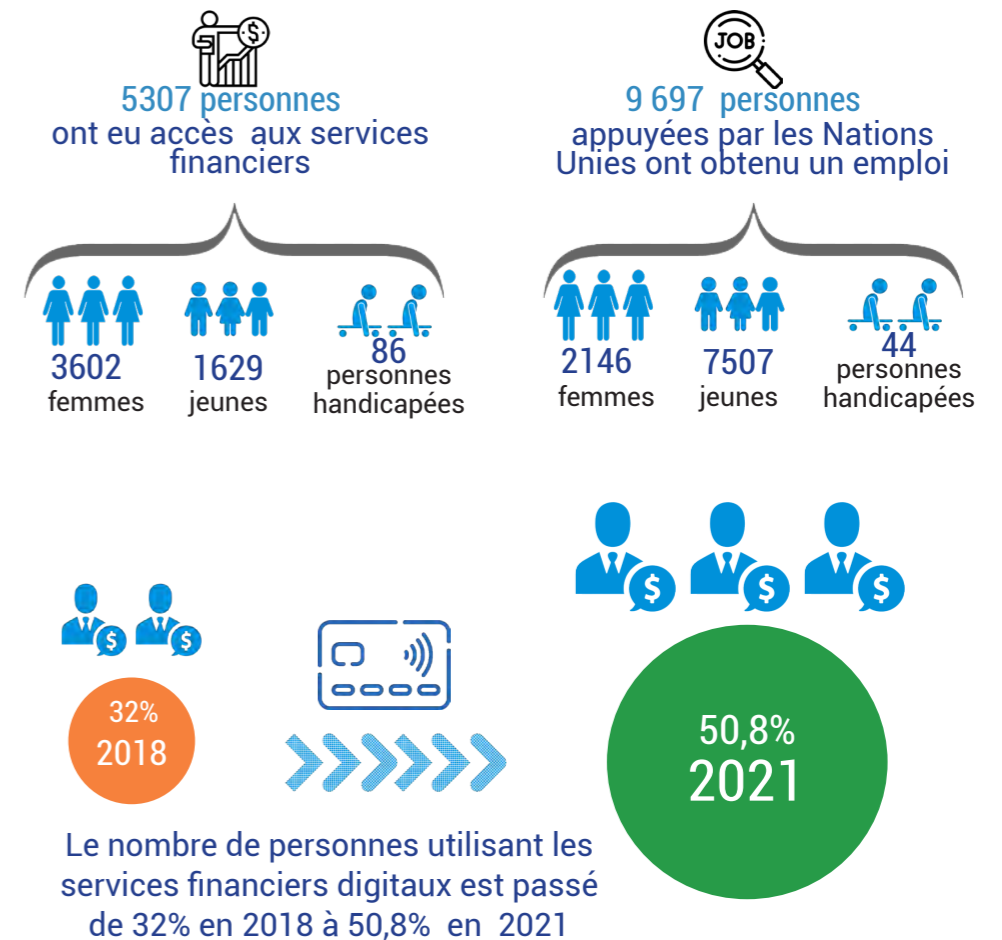
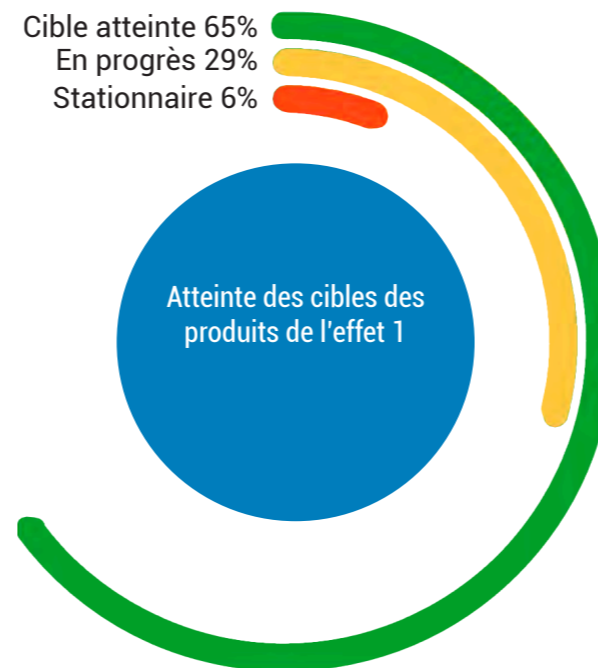
Agences contributrices :



Au niveau de la priorité sur « la promotion de la croissance économique inclusive, forte et durable », près de 65 % des résultats planifiés au niveau des différents produits pour l'année 2021 ont été atteints.

Au niveau du financement adapté et de la création d'emploi, les appuis des Nations Unies au cours de l'année 2021 ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :

GRAPHIQUE 6 : Performance des indicateurs des produits de l'effet 1



Ces résultats ont porté sur les principales lignes de services ci-après : i) le financement adapté et création d'emploi ; ii) la nutrition et la sécurité alimentaire ; iii) l'énergie propre et durable ; v) la résilience face au changement climatique.

SUCCESS STORIES



Une jeune entrepreneuse bénéficiaire du projet PDAB
© PNUD Bénin / 2022 / Elsie Assogba

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



HISTOIRE DE SUCCÈS N° 1 : L'ACCÈS AU FINANCEMENT, UN DÉFI POUR L'ÉMERGENCE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Au Bénin comme ailleurs dans le monde, les petites et moyennes entreprises sont de véritables créatrices d'emploi. Clémence est une jeune entrepreneuse béninoise, spécialisée dans la transformation des jus de fruits. Avec un chiffre d'affaires de 50 millions de Fcfa, elle emploie 16 personnes (3 employés permanents et 13 occasionnels) et contribue à la croissance économique et au développement social. Le grand défi auquel se heurte son entreprise est l'accès au financement pour accroître la production et satisfaire davantage sa clientèle.

Styliste de formation, Clémence a développé une passion pour l'agroalimentaire. Une passion qu'elle hérite de son père, agriculteur. « Lorsque j'étais au cours primaire, je me souviens d'une année de sécheresse que nous avons vécue. Mon père était un grand producteur de tomates. Il ne pleuvait pas au point où on était obligés d'arroser les cultures maraîchères en puisant de l'eau du puits. L'année d'après, les récoltes de tomates étaient fructueuses et on n'arrivait pas à écouler toute la production. Des tonnes de tomates pourrissaient sur les champs. C'est là que m'est venue l'idée de transformation des fruits pour éviter les pertes post récoltes ». Après avoir appris et exercé le métier de styliste pendant une dizaine d'année, Clémence a commencé à produire du yaourt, puis progressivement du jus d'ananas. A ses débuts, elle arrivait à transformer une tonne d'ananas en deux jours. Clémence s'est formée sur le tas et s'est professionnalisée au fil du temps.

Malgré la crise sanitaire de COVID-19, cette entrepreneuse très engagée a pu produire 25 tonnes de jus de fruits en 2020. Son entreprise dénommée AS GREEN travaille avec des groupements de producteurs d'ananas organisés en cluster. Elle exporte 80% de ses produits vers le marché extérieur notamment le Niger, le Burkina, le Mali et le Sénégal ; et écoule les 20 % restants sur le marché local. Le contrôle de qualité sanitaire des produits de AS GREEN en vue de leur conformité avec les exigences internationales en matière d'innocuité des produits alimentaires est assuré par l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA). Elle a obtenu la certification pour sept produits de AS GREEN à savoir du jus d'ananas, de gingembre, de pastèque, de mangue, de menthe, de baobab, de fruit de la passion.

Clémence fait partie des 1000 entrepreneurs, bénéficiaires du Projet de Développement de l'Agribusiness au Bénin (PDAB). Le PDAB est un projet appuyé par le gouvernement du Bénin, l'Inde et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) depuis 2018. Il est basé sur la valorisation du potentiel agricole du pays à travers la création d'emplois durables et d'entreprises agricoles viables visant la promotion des chaînes de valeur. L'approche d'accompagnement des entreprises est basée sur une coordination des interventions des structures spécialisées dans l'appui aux PME-PMI (Petites et Moyennes Entreprises - Petites et Moyennes Industries) à savoir les SAE, les Intermédiaires en Opérations de Banque (IOB), les Agences Territoriales

pour le Développement Agricole (ATDA), l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA), les Cabinets d'études, etc. ; une approche structurante du financement organisée par les IOB et les banques et les Systèmes Financiers Décentralisés et basée sur les garanties auprès du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) ; un mécanisme post financement cohérent qui rassure par rapport à la rentabilité de l'entreprise et le remboursement des crédits.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDAB, 1000 entrepreneurs ont été sélectionnés, formés à l'esprit entrepreneurial et affiliés à différents réseaux, ou associations faitières de producteur/transformateurs au niveau de la commune ou du département ; 450 jeunes promoteurs sont formés sur les outils de gestion de l'entreprise et appuyés dans l'élaboration de leur plan d'affaire ; 411 dossiers d'entreprises ont été confiés aux IOB pour conduire les négociations avec les banques aux fins du financement des entreprises. Ces dossiers sont en cours d'étude pour financement.

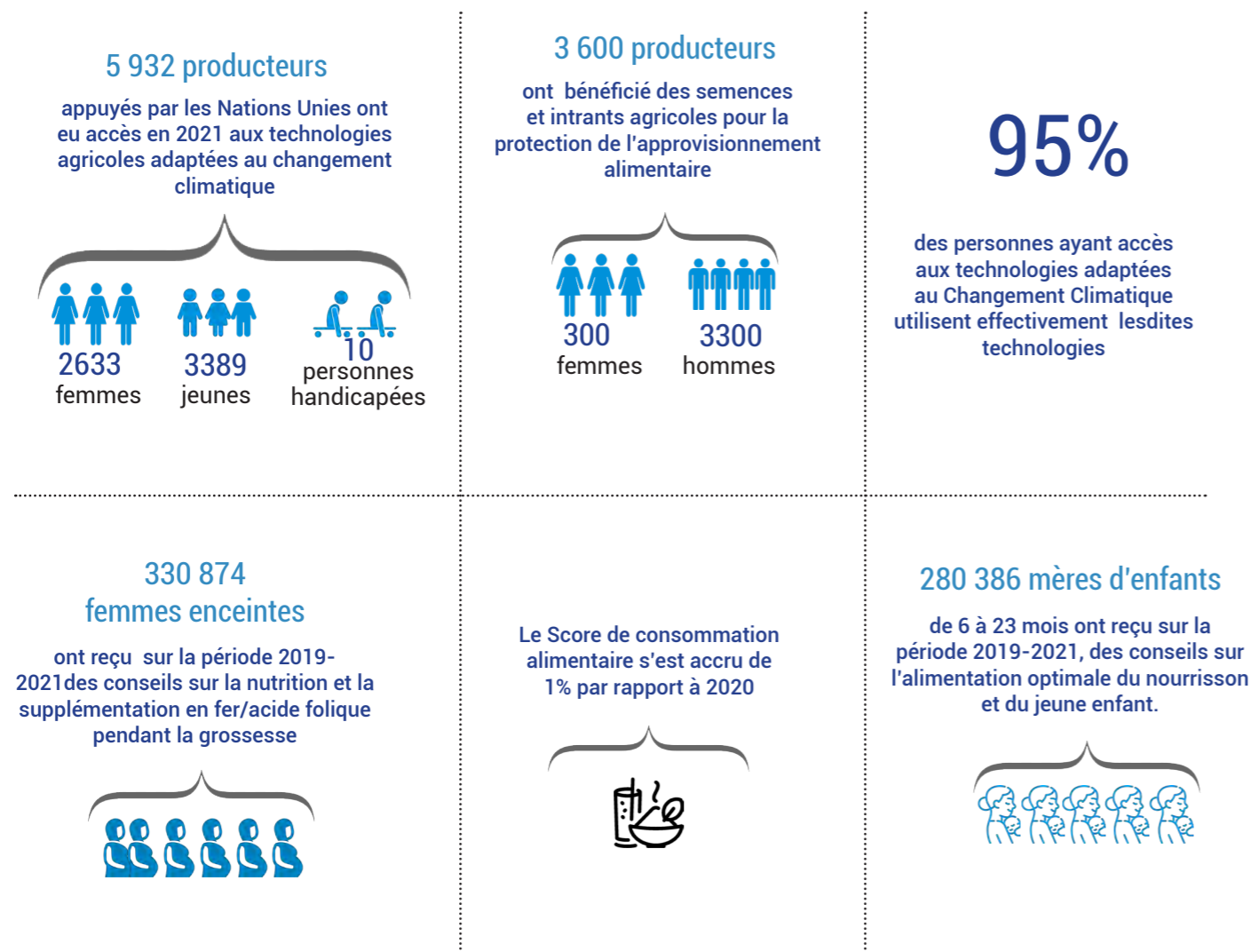
« L'entrepreneuriat est rentable à condition que le fonds de roulement soit consistant. Un jour, j'ai reçu une commande de 9 millions de Fcfa, que je devrais livrer en un mois et demi. Par manque de fonds pour assurer la production, j'ai mis 5 mois avant de la livrer ».

La viabilité et le cycle de vie des Petites et Moyennes Entreprises (PME) demeurent une difficulté majeure au Bénin. Les quelques rares entreprises, qui existent

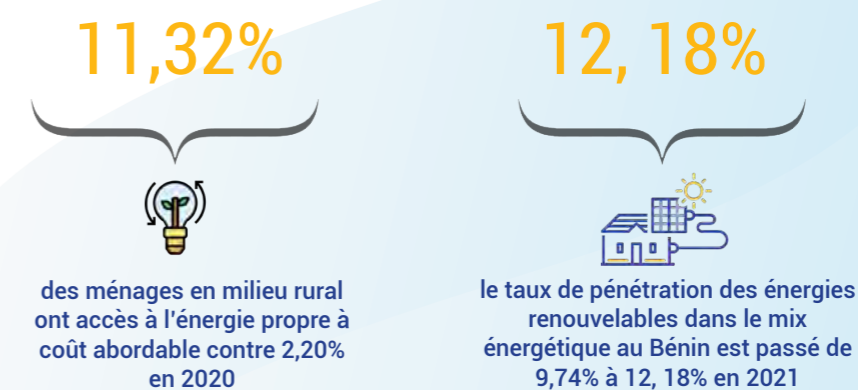
doivent plutôt faire face à de nombreuses contraintes internes et externes (la prépondérance de l'informel, l'accès difficile au financement, l'inadéquation entre le financement disponible et les besoins de financement) qui entravent leur décollage. En dépit de toutes les négociations faites par le PDAB avec certaines banques de la place, celles-ci demeurent réticentes pour débloquer les crédits attendus en raison de leur évaluation du risque de crédit. A cette difficulté, il faut ajouter les conditions de financement, notamment les taux d'intérêt prohibitifs (environ 9%) et les garanties exigées. Des échanges sont en cours avec différentes parties prenantes pour lever ces contraintes.

Clémence a en perspective de délocaliser son entreprise, d'acquérir une chaîne plus grande pour les emballages, de diversifier sa production et conquérir de nouveaux marchés.

En ce qui concerne la nutrition et la sécurité alimentaire, les actions des Nations Unies au Bénin ont permis d'enregistrer au cours de l'année 2021 les résultats ci après :



Dans le domaine de l'énergie propre et durable, les Nations Unies ont poursuivi leurs actions visant à améliorer l'accès des populations à l'énergie propre et durable, en milieu rural . Au cours de l'année 2021, ces actions ont permis :



SUCCESS STORIES



Centrale solaire photovoltaïque
© PNUD Bénin / Roger Attemba

HISTOIRE DE SUCCÈS N° 2 : INAUGURATION DE LA MICROCENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE GNASSATA

La microcentrale solaire photovoltaïque installée par le projet PANA Energie à Gnassata, l'un des villages dans la commune d'Abomey, offre désormais aux communautés l'accès à l'eau potable et aux services énergétiques. L'ouvrage financé par le Gouvernement béninois en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) a été mis en service le jeudi 11 mars 2021 par le Ministre de l'énergie, Monsieur Jean Claude Dona Houssou et le Représentant Résident du PNUD, Monsieur Aoualé Mohamed Abchir.

D'une capacité de 15 840 kWh/an, la microcentrale solaire photovoltaïque résiliente de Gnassata offre des services énergétiques 24h/24 aux populations vulnérables hors réseau sur la base du paiement d'une redevance forfaitaire. Elle dispose également d'un service eau composé d'un forage, d'un système de pompage photovoltaïque et d'un système de stockage d'eau de capacité 2000 Litres.

C'est une foule en liesse qui a accueilli à Gnassata la délégation venue de Cotonou et d'Abomey pour la mise en service de la microcentrale flambant neuve. La responsable des femmes, des jeunes et des notables ont pris la parole à tour de rôle pour d'une part raconter les difficultés que rencontraient avant les

habitants du village pour accéder à l'eau potable et à l'électricité et exprimer d'autre part leur gratitude pour la mise à disposition de cette microcentrale solaire photovoltaïque.

Grâce à cette microcentrale solaire photovoltaïque résiliente composée d'un kiosque solaire doté de congélateur, écran de télévision, banc de charge pour lampes torches et portables, et d'un château d'eau, les populations de Gnassata ont dorénavant accès à l'eau potable, à de l'électricité pour charger les téléphones portables et des lampes torches... et pourront aussi mener avec plus de facilité leurs activités génératrices de revenus.

"Je suis très heureux d'avoir accompagné le Ministre pour cette cérémonie et très touché par cet accueil chaleureux que vous nous avez réservé. Il y a quelques jours nous avons célébré la Journée internationale des droits de la femme et ma joie est d'autant plus grande de voir autant de femmes et enfants joyeux", a affirmé Monsieur Aoualé Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD.

A l'endroit des femmes, il a rappelé le rôle important qu'elles jouent dans la société et dans le processus de développement des pays avant de rappeler que l'eau et l'énergie sont aussi des droits et que le PNUD accompagnera toujours le Gouvernement dans

la multiplication de ces initiatives pour ne laisser personne de côté.

Pour le Ministre de l'Energie Jean Claude Dona Houssou, la cérémonie de ce jour, s'inscrit dans le cadre du dynamisme impulsé depuis le 06 avril 2016 par le Gouvernement pour faire en sorte qu'à travers le Programme d'Action du Gouvernement, des actions concrètes voient le jour au profit des populations.

Il a ensuite remercié le PNUD d'être aux côtés du Gouvernement depuis très longtemps et d'en faire chaque jour un peu plus au profit du développement des localités et plaidé pour que les efforts soutenus apportés au Gouvernement dans ces genres d'initiatives, puissent se démultiplier le plus largement possible pour atteindre les contrées les plus éloignées du Bénin.

Pour finir il a exhorté les populations à bien garder ces infrastructures flambant neuves, à bien les protéger comme des bijoux de famille et en faire un bon usage pour favoriser leur démultiplication.

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



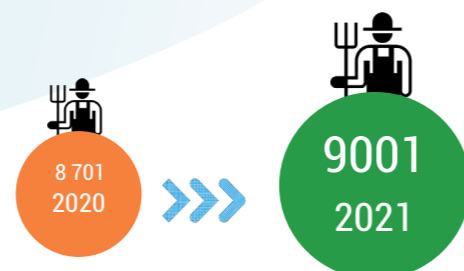
En ce qui concerne la résilience face au changement climatique, les interventions des Nations Unies au cours de l'année 2021 ont permis d'obtenir les principaux résultats ci-après:

3,53%

des budgets d'investissement des communes ciblées, sont alloués aux actions d'adaptation au changement climatique



le nombre d'exploitants agricoles formés adoptant les pratiques durables de la gestion de la fertilité des sols est passé de 8 701 en 2020 à 9001 en 2021



25 institutions

ont bénéficié en 2021 d'équipements pour la prise en compte des changements climatiques



36 nouvelles institutions

publiques et locales ont été appuyées en 2021 à l'intégration des changements climatiques dans les politiques et stratégies de développement



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Un grenier de maïs à Kalalé
© Nations Unies Bénin / 2022 / Yézaël Adoukonou

SUCCESS STORIES

HISTOIRE DE SUCCÈS N° 3 : LE BÉNIN DISPOSE DE SON PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Gouvernement du Bénin vient d'élaborer son Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA) en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) avec l'appui financier du Fonds Vert pour le Climat.

Le processus d'élaboration du PNA du Bénin a été conduit en synergie avec la coopération technique allemande, GIZ sous la double supervision de la Commission Technique chargée du processus PNA et de la Direction Générale de l'Environnement et du Climat du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable. Au total, les huit (8) secteurs plus vulnérables aux changements climatiques sont pris en compte à savoir : l'énergie, la foresterie, le tourisme, les infrastructures, l'agriculture, l'eau, la santé et le littoral.

En effet, la Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a reconnu que la planification de l'adaptation

au niveau national peut permettre aux pays d'évaluer leurs facteurs de vulnérabilité, de prendre en compte les risques liés aux changements climatiques et de traiter le problème de l'adaptation.

Le PNA vise deux objectifs : (i) Réduire les impacts des changements climatiques, en développant la résilience et la capacité d'adaptation ; et (ii) Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans tous les documents de planification. Le plan national d'adaptation donne les mesures d'adaptation à mettre en œuvre pour chaque secteur de développement pour mieux s'ajuster (s'adapter) aux impacts des changements climatiques d'ici 2030. C'est un document de programmation qui contient des idées de projet à développer secteur par secteur pour s'adapter aux changements climatiques actuels et futurs.

La validation technique du document Plan National d'Adaptation du Bénin a eu lieu à Grand-Popo, les 16, 17

et 18 septembre 2021 en présence et avec la participation de toutes les parties prenantes au climat (ministères sectoriels, société civile, secteur privé, jeunes, femmes, etc.)

Le document sera transmis au secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) pour permettre le suivi et la comptabilité au niveau international des actions d'adaptation mises en œuvre pour accroître la résilience de la population face aux effets néfastes des changements climatiques.



L'agriculture fait partie des huit (8) secteurs plus vulnérables aux changements climatiques au Bénin.
© PNUD Bénin / Elsie Assogba

Source : <https://www.bj.undp.org/content/benin/fr/home/presscenter/articles/le-benin-dispose-de-son-plan-national-dadaptation-aux-changement.html>

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Des plants remis aux bénéficiaires pour le reboisement.
© FAO Bénin / DR

2.2.2 Priorité stratégique 2 : Renforcement du capital humain

Agences contributrices :

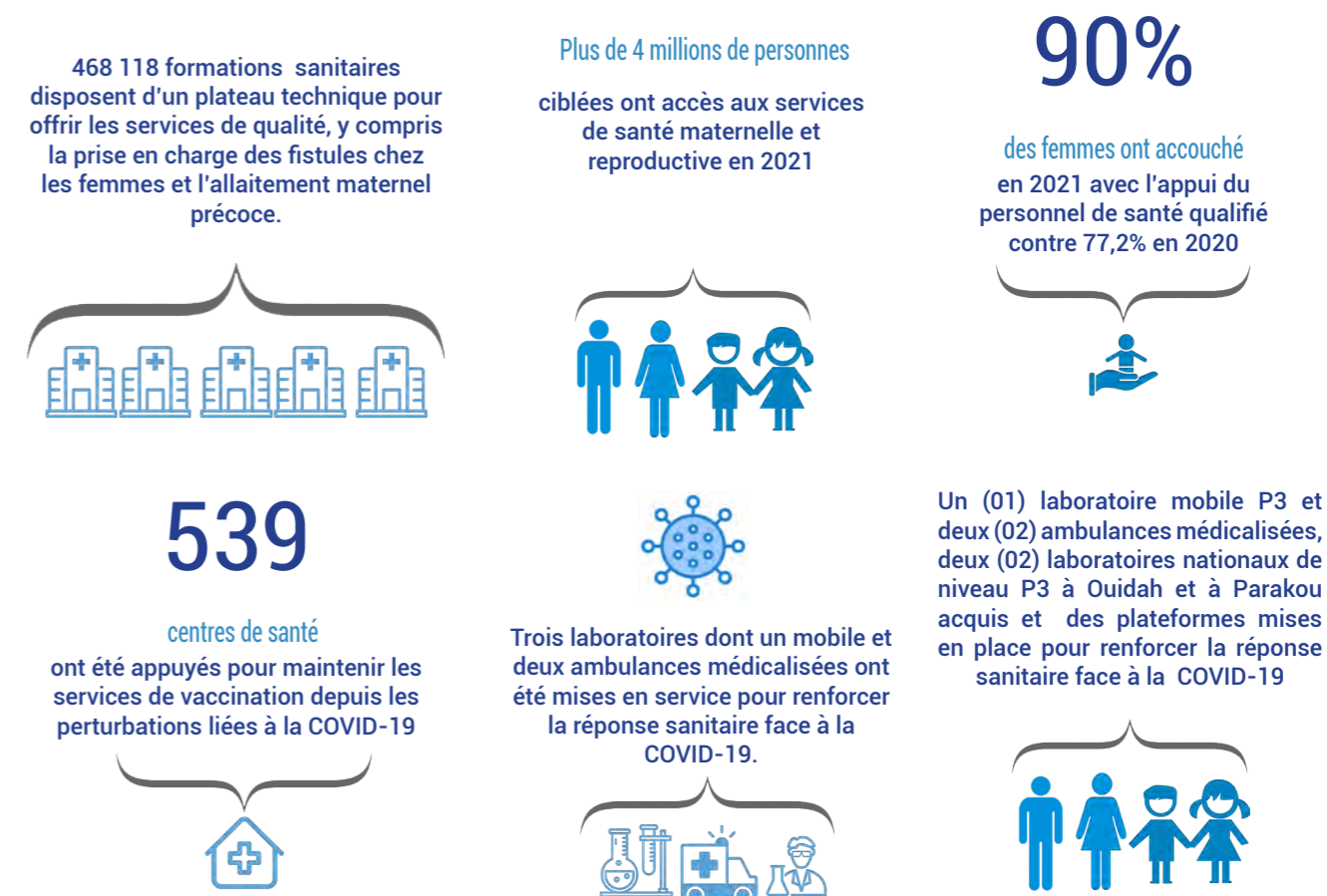


En ce qui concerne la priorité sur le renforcement du capital humain, 74% des cibles attendues au niveau des différents produits pour l'année 2021 ont été atteintes.

GRAPHIQUE 7 : Performance des indicateurs d'effet 2



Dans le domaine de l'appui pour des interventions essentielles de qualité pour la vaccination, la planification familiale, le suivi de la grossesse, les structures étatiques ont été renforcées au cours de l'année 2021, pour offrir plus de services de santé essentiels aux populations. Les principaux résultats enregistrés au cours de l'année 2021 :



HISTOIRE DE SUCCÈS N° 4 : LE BRACELET QUI PEUT SAUVER LA VIE : LE BRACELET BEMPU



Un enfant suivi par bracelet Bempu : 3 mois après sa naissance
© UNICEF Bénin / Reine David-Gnahoui

Comment penser qu'un bracelet peut sauver la vie ? Nafissatou est née à Sompérékou dans le département de l'Alibori au nord du Bénin. A sa naissance elle ne pesait que 2 kilos 090 grammes, un poids en dessous de la normale qui est d'au moins 2 kilos 500 grammes.

Aïssatou la maman de Nafissa est âgée de 28 ans et réside à Founougo, une commune très éloignée de la ville de Banikoara. Venue pour une cérémonie à Sompérékou, elle est entrée en travail et a dû accoucher son bébé au centre de santé de cette localité.

Après l'accouchement, le bébé a été mis en observation pendant 48 heures car ayant un faible poids. La maman a été informée et formée sur la méthode Kangourou, qui consiste à porter l'enfant contre elle chaque fois que le bébé a une hypothermie. Cette situation peut être détectée grâce au port du bracelet Bempu qui sonne toutes les fois que la température du bébé est inférieure à 36 °C. « Les agents de santé ont été formés par rapport aux soins particuliers à apporter aux enfants de faible poids » précise Mme Gbaguidi, la sage-femme qui a assuré le suivi du bébé Nafissa. « Son cas m'intéressait particulièrement parce qu'elle venait d'une autre localité. Mais sa

maman a bien écouté les conseils et aujourd'hui elle et Nafissa se portent bien.

Aïssatou, explique-t-elle, devait venir toutes les semaines pour le suivi de l'enfant. Elle venait de très loin étant déjà retournée dans la localité où elle vivait et n'a raté aucun des rendez-vous. A chaque visite le bébé Nafissa est pesé. Après 1 semaine son poids était à 2 kilos 160 grammes, et la deuxième semaine 2 kilos 500 grammes. A 4 semaines le bébé pesait 4 kilos 270 grammes et le bracelet a été enlevé. Aïssatou n'a pas eu peur quand on lui a annoncé que son bébé avait un faible poids car en même temps, elle a été rassurée qu'il serait suivi pour une meilleure santé.

« La sage-femme m'a dit que je n'avais rien à craindre et que, si j'écoute les conseils, nous allons tous bien nous porter. Mon enfant a eu la vie sauve grâce au suivi et au port du bracelet Bempu. Aujourd'hui, elle a trois mois, pèse 6 kg et se porte très bien. Je peux dire à mes amies d'écouter les conseils qui leur sont donnés par les agents de santé » dit joyeusement Aïssatou

Au Bénin, l'UNICEF apporte un appui à 9 zones sanitaires et un hôpital départemental pour la mise

en œuvre des soins optimisés y compris la prise en charge et le suivi des nouveau-nés de faible poids de naissance. Chaque bébé dont le poids est faible à la naissance reçoit gratuitement le bracelet Bempu et bénéficie d'un suivi hebdomadaire pour 1 mois.

« Depuis que le bracelet Bempu est utilisé, le travail des agents de santé est plus facile car les mamans ne paniquent plus. Elles savent ce qu'il faut faire en cas d'hypothermie » confie Mme Gbaguidi. Selon les statistiques de la zone sanitaire Banikoara, 108 nouveau-nés de faible poids de naissance ont bénéficié de suivi par le bracelet Bempu du 17 octobre au 31 décembre 2021.

Source : UNICEF Bénin



Un relais communautaire près de Bohicon mesure le tour de bras d'un enfant pour détecter de potentiels cas de malnutrition.
© UNICEF Bénin / 2020 / Yanick Folly

SUCCESS STORIES



Véhicule de sensibilisation de l'UNFPA contre les violences basées sur le genre.
© UNFPA Bénin / Nadine Azifan

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



HISTOIRE DE SUCCÈS N° 5 : LA MARCHE CONTINUE AVEC LES PARTENAIRES DE L'UNFPA POUR DES SERVICES JUSQU'AU DERNIER KILOMÈTRE

Les services de la planification familiale (PF) et de la santé sexuelle et reproductive (SSR), un bénéfice pour les populations

Dans les différentes zones couvertes par les interventions, les bénéficiaires adhèrent aux services proposés. Les approches de diffusion de l'information sur la disponibilité des services ont impacté plus d'un. Quelques uns en parlent : « Je m'appelle Bossou je suis piroguier, je suis content du Planning familial. Quand on fait les enfants tous les ans, c'est beaucoup de dépenses parce que la femme tombe malade. Donc j'ai accompagné ma femme pour avoir une méthode ». De plus en plus d'hommes et de femmes comprennent que l'adoption de méthodes modernes de contraception pour l'espacement des naissances contribue au bien-être de la famille. « Si on a un peu d'amour propre et qu'on veut être indépendante, il faut adopter une méthode de planning familial ; cela aide à espacer les naissances pour pouvoir mener ses activités génératrices de revenus. Depuis que je suis sous planning, il n'y a plus de surprise et on s'entend bien à la maison », Chantal, vendeuse de fruits.

Des activités pour renforcer et intensifier les services de planification familiale / santé sexuelle et reproductive des Adolescents et jeunes (PF/SSRAJ)

Des activités pour renforcer et intensifier les services de PF/SSRA. Au nombre de ces activités, on note : *le renforcement des Services à Base Communautaire d'offre des services

de SR/PF ; *le coaching/formation des agents de santé ; *l'organisation des services d'informations et d'offres gratuites des paquets cliniques intégrés de SSRAJ ; *le suivi et la collecte des données selon l'approche « d'Informed Push Model » (IPM) dans les Zones Sanitaires ; *l'organisation des séances d'échange/recyclage des maîtres et maitresses artisans, *l'organisation d'une émission Atchakpodji sur l'Education à la Santé Sexuelle (ESS) avec les radios communautaires.

Les zones d'intervention

Plusieurs zones sanitaires ont bénéficié des différentes actions grâce au partenariat avec les ONG GRAFED, OSV, ABPF pour le compte du deuxième trimestre 2021. Ce sont entre autres : Abomey-Calavi-Sô-Ava, Adjohoun-Bonou-Dangbo, Aplahoué-Djakotomè-dogbo, Allada-Toffo-Zè, Porto-Novo-AS, Pobè-Adja-Ouèrè-Kétou, Sakété-Ifangni Avrankou-Adjara-Akpro-Misséréte, et Zogbodomey-Bohicon-Zakpota.

Au total, toutes les activités planifiées et exécutées ont permis d'atteindre près de 95 formations sanitaires, 300 maîtres artisans, 45 prestataires de santé (infirmiers, infirmières et sages-femmes) dans les zones sanitaires d'intervention.

Source : UNFPA Bénin



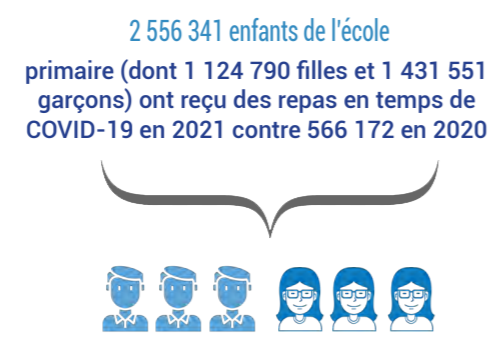
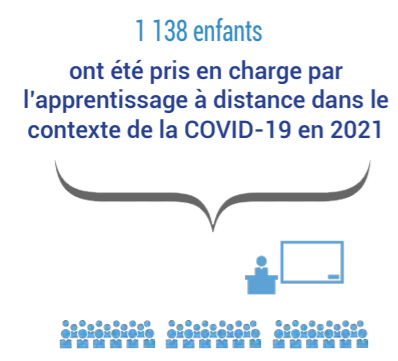
L'espacement des naissances garantit un bien être à l'enfant.

© UNICEF Bénin / 2022 / Reine David-Gnahoui

SUCCESS STORIES

Dans le domaine de l'éducation, les Nations Unies ont poursuivi leurs appuis au Gouvernement pour assurer la scolarisation, le maintien dans l'éducation de base et les performances des enfants, filles et garçons à travers le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des collectivités locales et les communautés et l'appui à la mise en œuvre du dispositif de lutte contre les violences dans les établissements scolaires.

Au cours de l'année 2021 les principaux résultats ci-après ont été enregistrés sur :



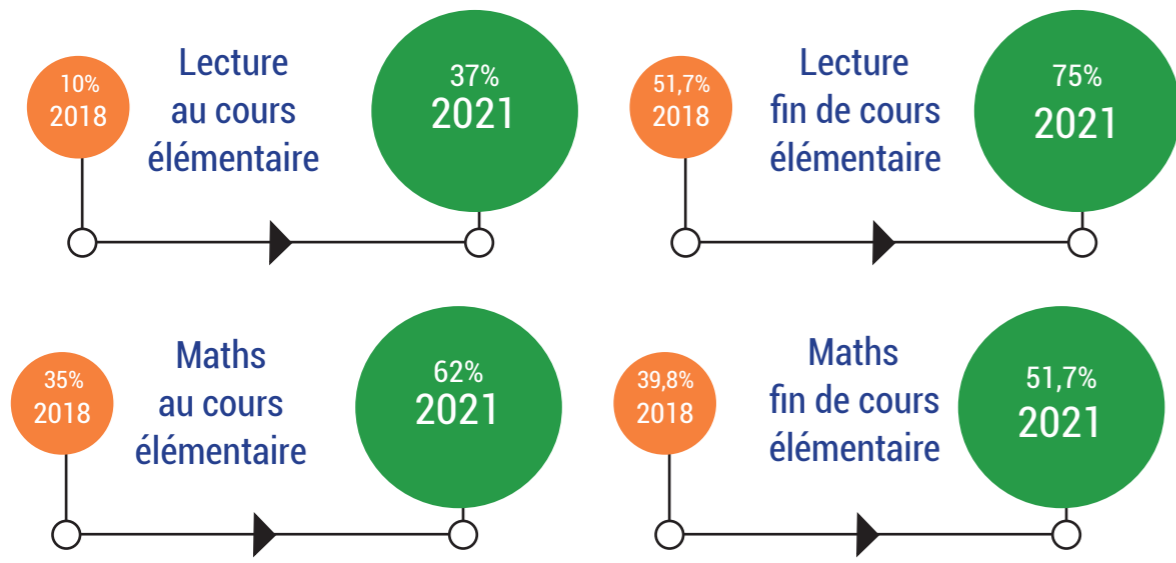
HISTOIRE DE SUCCÈS N° 6 : L'ÉDUCATION NUTRITIONNELLE AMÉLIORE L'OFFRE DES REPAS SCOLAIRES À L'EPP OUOKON -AHLAN DANS LA COMMUNE DE QUINHI

L'éducation nutritionnelle à l'Epp Ouokon-Ahlan n'est pas uniquement dédiée aux femmes de la cuisine. En prenant chaque jour des repas à l'école, les enfants apprennent davantage sur la nutrition et l'hygiène en s'amusant. L'école dispose d'une série de jeux éducatifs « J'apprends la nutrition et l'hygiène en jouant » conçus par le PAM à l'endroit des écoliers des classes pédagogique, élémentaire et moyen (CP au CM1) des cours primaires publiques bénéficiaires du programme des cantines scolaires.

Cette suite de jeux éducatifs sous le format de puzzle d'aliments à arranger et de carte de questions – réponses amènent les enfants à se familiariser avec les catégories d'aliments tout en améliorant leurs connaissances sur les basiques de l'hygiène. L'approche des jeux offre un espace innovant de divertissement où tout en s'amusant, les enfants apprennent à reconnaître les aliments de croissance, protecteurs, énergétiques et les mettent en relation avec les repas scolaires à l'école et à la maison.

Selon des témoignages, les enfants à Ouokon-Ahlan étaient souvent sujets à des maladies infantiles. Cette situation a connu une amélioration depuis l'arrivée de la cantine scolaire. La communauté qui a compris la relation entre une bonne alimentation et le bien-être des enfants ne marchandait pas sa participation pour soutenir la cantine. « Les parents n'attendent pas seulement ce que le gouvernement envoie. Chacun amène ce qu'il peut de la maison. Igname, manioc, patate, haricot...ils amènent ce qu'ils ont produit au champ pour soutenir la cantine. Parfois, ils font des appels de fonds et les bonnes volontés viennent en appui à l'école » confirme le directeur de l'Epp Ouokon-Ahlan, Hervé Zoungan. Cette participation communautaire offre l'opportunité aux mamans cuisinières de varier les mets en dehors du panier alimentaire du Programme alimentaire mondial. Par exemple, l'apport de la communauté en igname fait qu'à l'Epp Ouokon-Ahlan, les enfants ont parfois des repas tels que le ragout d'igname.

Les enfants et jeunes ont une meilleure maîtrise des normes d'aptitudes minimales : en (i) lecture, 37% et 75% respectivement en cours élémentaires et en fin du cycle primaire contre 10% et 51,7% respectivement en 2018 ; en (ii) mathématiques, 62% et 51,6% respectivement en cours élémentaires et en fin du cycle primaire contre 35% et 39,8% respectivement en 2018.



Source : PAM Bénin





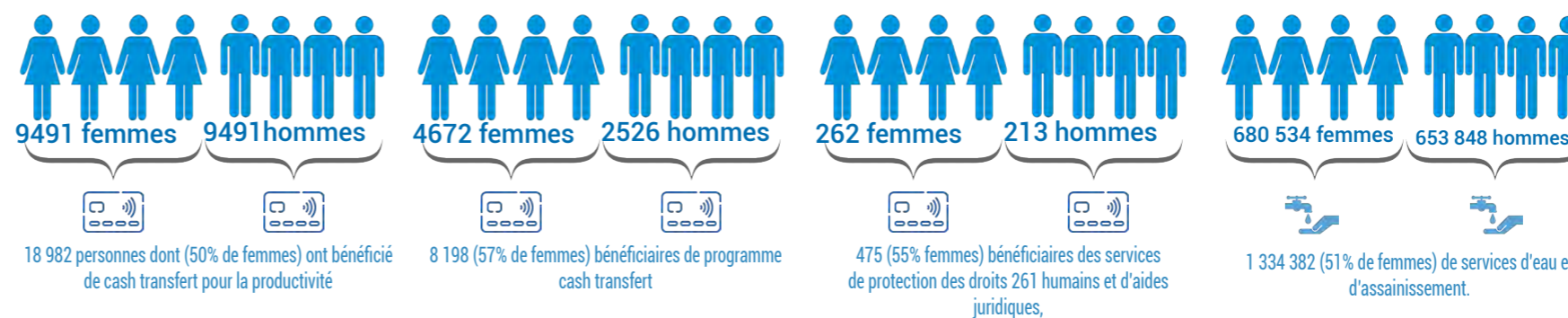
Dialogues entre OSCs de jeunes sur les Violences Basées sur le Genre
© UNFPA Bénin / 2022 / Nadine Azifan

Dans le cadre de l'appui au système de protection sociale et de protection en matière de lutte contre les abus, les violences et l'exploitation, les Nations Unies ont au cours de l'année 2021, contribué à la planification et la supervision des actions de prévention et de prise en charge des victimes de violences abus et exploitations, ainsi qu'à la synergie d'action pour l'intégration des Systèmes de protection sociale et l'inclusivité des politiques sociales.

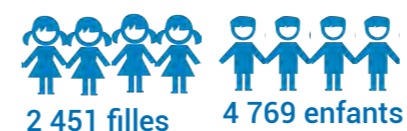
Les principales interventions ont permis d'enregistrer les résultats ci-après:



1 448 146 personnes ont bénéficié au cours de l'année 2021, de régimes de protection sociale et des services liés à la pandémie de la COVID-19, dont 18 982 (50% de femmes) bénéficiaires de cash transfert pour la productivité ; 8 198 (57% de femmes) bénéficiaires de programme cash transfert ; 475 (55% femmes) bénéficiaires des services de protection des droits humains et d'aides juridiques, 85 900 (60% de femmes) de services d'aides psychologiques et 1 334 382 (51% de femmes) de services d'eau et d'assainissement).



Quatre (4) centres d'accueil des victimes de VBG (2 étatiques et 2 privés) ont été renforcés, ce qui a permis à 4 769 enfants dont 2,451 filles en 2021 de bénéficier des services de prise en charge fournis par lesdits centres.



SUCCESS STORIES



Fasilath Gouda de retour à l'école grâce au projet FAABA COVID
© UNICEF Bénin / Victor Tossa

HISTOIRE DE SUCCÈS N° 7 : GRÂCE AU PROJET « FAABA-COVID », FASSILATH, 14 ANS, RETOURNE À L'ÉCOLE

Depuis qu'elle est en sixième, elle parcourt chaque weekend 16 kilomètres à pied pour retrouver son village natal. Objectif : récupérer les vivres qui vont servir à la nourrir jusqu'à la fin de la semaine suivante auprès de son père. Mais parfois, il lui arrive de faire le chemin retour sans ramener aucun vivre.

Cette année, Fasilath est en classe de troisième. Mais elle a dû commencer l'école avec plusieurs semaines de retard. Son père n'a pas pu réunir les fonds nécessaires pour lui payer ses fournitures scolaires.

« J'ai dû vendre ma seule moto qui me permet de me déplacer et de faire mes courses pour payer les frais de scolarité et les fournitures à ma fille et lui permettre d'aller à l'école » raconte son père.

« Les années antérieures, » poursuit-il, « je recevais des commandes payées à l'avance de mes clients en début de chaque saison agricole, ce qui me permettait de faire face aux exigences scolaires de ma fille et de ma famille. Depuis que la maladie de la COVID-19 est apparue, les choses ont changé. La situation s'est empirée, il n'y a plus de commandes par anticipation ».

Alors que les élèves avaient retrouvé

le chemin de l'école depuis le 28 septembre 2020, Fasilath avait perdu l'espoir de retourner à l'école.

Mais bientôt, une nouvelle allait raviver son sourire. Lors d'un échange avec le Directeur de l'école primaire public de Banikani, son père a été informé du projet « FAABA-COVID », initié par le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance avec l'appui de l'UNICEF et de l'Ambassade des Pays Bas et mis en œuvre par l'ONG CARE pour soutenir les parents de filles âgées de 9 à 15 ans face aux difficultés économiques subvenues à cause de la pandémie de la COVID-19.

Aussitôt, sur instruction de son père et suivi de ce dernier, Fasilath s'est empressée de se rendre à son collège, situé à Angaradébou pour être recensée et bénéficier du projet, à l'instar de nombreuses autres filles issues de familles en situation de précarité et dont la scolarité était menacée.

Avec la promesse ferme de recevoir la somme de quinze mille francs CFA (15.000), montant attribué à chacune des filles ciblées par le projet, Fasilath pouvait ainsi retourner chez elle le cœur léger pour annoncer la bonne nouvelle à sa famille.

« Grâce à l'aide du directeur et d'un professeur du collège et des équipes

de l'ONG CARE, elle a repris les cours, » explique Bakari Chitou, superviseur local en charge du projet FAABA-COVID au niveau communautaire dans les 10 arrondissements de Kandi.

Au Bénin, de nombreuses filles sont encore contraintes au mariage avant l'âge légal. Trois filles sur dix sont mariées avant l'âge de 18 ans et une sur dix avant d'avoir 15 ans. Les communes de Tchaourou et Kandi, d'où vient Fasilath, recensent le plus haut taux de mariage d'enfant et de décrochage scolaire des filles au niveau national.

Le projet FAABA-COVID, qui signifie « entraide » et « solidarité » dans les langues locales du Nord du Bénin, vise ainsi à apporter une aide aux parents et tuteurs de filles qui, face aux difficultés économiques actuelles, seraient enclin à recourir à des stratégies d'adaptation négatives, dont le retrait des filles de l'école et leur mariage précoce.

Il a pour objectif de mettre fin aux mariages des enfants à travers l'allègement de la pauvreté des ménages, le recul des normes sociales néfastes qui perpétuent le mariage des enfants et le maintien des filles à l'école.

« Je m'engage à réussir brillamment mes études » s'exclame Fasilath, avec l'espoir de continuer à aller de l'avant

dans sa formation.

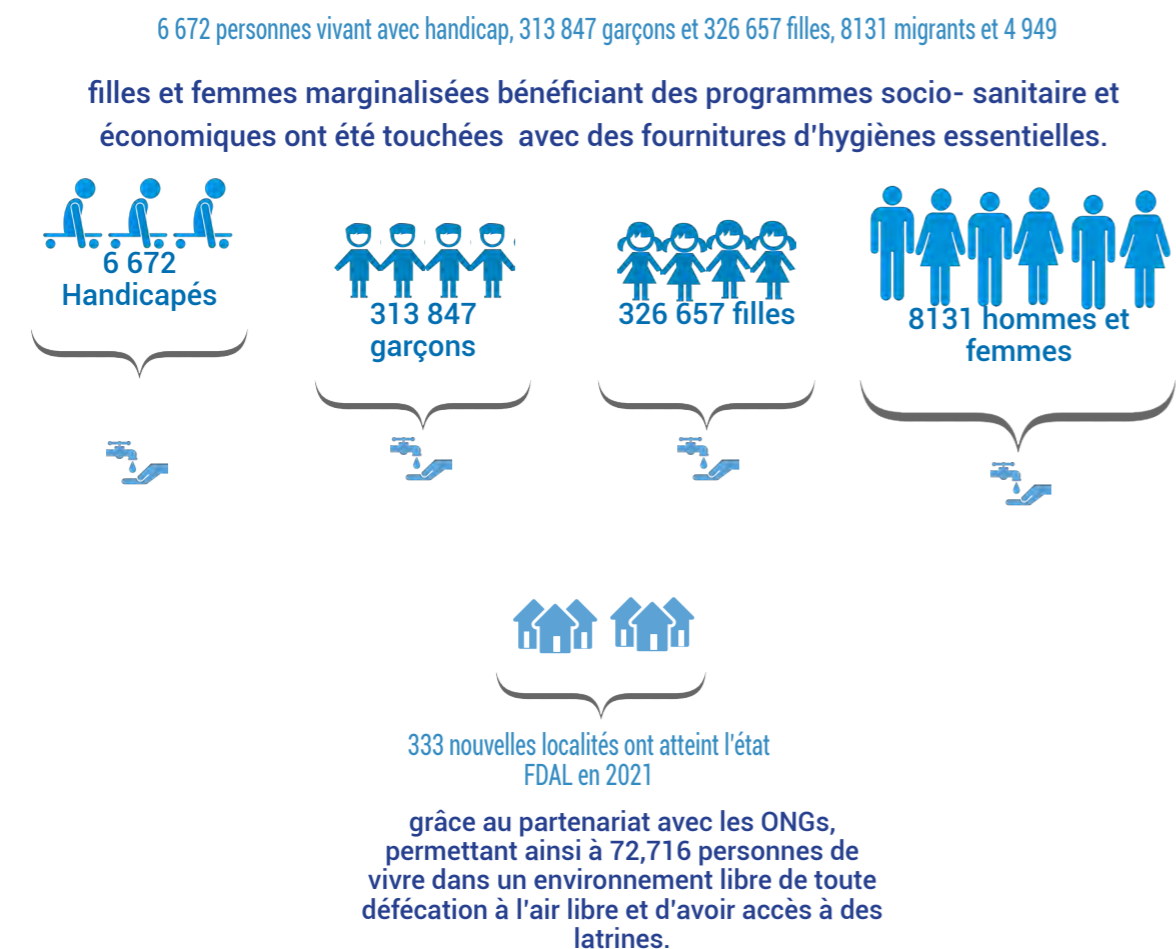
« FAABA COVID est comme une manne tombée du ciel, » confie son père. « Je promets de suivre ma fille et de la soutenir, pour remercier les donateurs qui ont bien voulu aider les familles à maintenir leurs filles à l'école. Il s'en fallait de peu pour que Fasilath abandonne l'école cette année, » conclut-il.

Comme Fasilath, 26,000 filles âgées de 9 à 15 ans scolarisées dans les écoles primaires et secondaires des communes de Kandi et de Tchaourou et de 12 à 15 ans dans certains collèges des communes de Cotonou, Allada, Aguégoués, Porto-Novo, So-Ava et Sèmè-Podji recevront 15,000 FCFA d'ici à fin Décembre 2020.

<https://www.unicef.org/benin/recits/grâce-au-projet-«-faaba-covid-»-fassilath-14-ans-retourne-à-lécole>



Dans le domaine de l'appui pour des comportements favorables à l'assainissement de base, les Nations Unies ont soutenu le Gouvernement dans la promotion de l'hygiène et de lavage des mains auprès des communautés, en lien avec la riposte à la COVID-19 :



2.2.3 Priorité stratégique 3 : « Consolidation de la démocratie de l'État de droit et promotion de la bonne gouvernance »

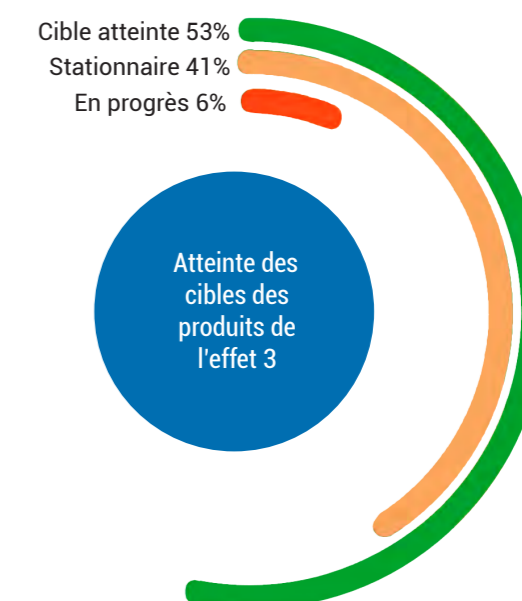
Agences contributrices



Dans le domaine de la consolidation de l'État de droit et de promotion de la bonne gouvernance, 53 % des résultats planifiés au niveaux des différents produits ont été réalisés notamment au niveau :

- i. du renforcement des Institutions démocratiques ;
- ii. l'accès équitable à des services judiciaires adéquats et conformes aux normes de protection des droits humains ;
- iii. l'appui pour les réformes administratives, économiques et institutionnelles et la promotion de la participation et la reddition des comptes ;
- iv. le renforcement des capacités nationales pour une gestion pacifique des conflits et la prévention contre l'extrémisme violent

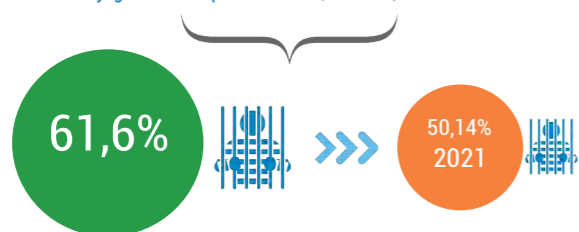
GRAPHIQUE 8 : Performance des indicateurs d'effet 3



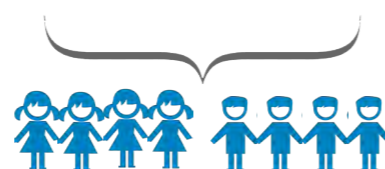
Dans le domaine du renforcement des institutions républicaines, les Nations Unies ont poursuivi leur appui à l'Assemblée nationale, pour le renforcement des capacités du législateurs à assumer pleinement ses prérogatives constitutionnelles, notamment son rôle de contrôle de l'action gouvernementale :

En matière du renforcement de l'État de droit, du renforcement des capacités des Institutions démocratiques, des droits humains et de l'accès à la justice, les Nations Unies ont au cours de l'année 2021 poursuivi leur soutien en faveur des Institutions de République, et aider les populations, notamment vulnérables, à jouir de leurs droits et bénéficier d'un meilleur accès à la justice. Les principales actions menées ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :

La proportion de la population carcérale en instance de jugement est passée de 61,6% à 50,14% en 2021.



12 cellules focales sensibles aux enfants en 2021 ont été mises en place portant à 92 le nombre total d'unités sensibles aux enfants au niveau des commissariats.



3 TAE

03 Tribunaux Amis des Enfants dans les communes d'Abomey-Calavi, d'Abomey et de Kandi sont désormais fonctionnels, portant le nombre de TAE fonctionnels à 05.

76 acteurs de la Société Civile (dont 35 femmes) ont été formés sur les techniques de détection de fraudes dans les marchés publics et sur une veille de qualité et des recours efficaces auprès des institutions de gouvernance nationale et internationale.

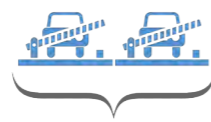


154 des organes de contrôle de l'ordre administratif (dont 19 femmes) ont été formés sur la réalisation de l'audit de performance dans les structures publiques, grâce aux appuis des NU au renforcement des capacités de contrôle des services judiciaires.



Les Nations Unies ont appuyé

le Pays à soumettre les 6e et 7e rapports périodiques de la CDE au comité de Genève ont été soumis et un rapport alternatif à la CDE a été élaboré



Deux (02) postes frontières à Malanville et Igolo ont été dotés du système de collecte et d'analyse des données MIDAS, mis en place par les Nations Unies.

52%

Mo Ibrahim } l'amélioration de la redevabilité dont l'Indice (Mo Ibrahim) est passé de 36,10 en 2017 à 52 en 2021

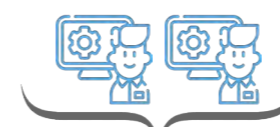
En ce qui concerne, l'appui à la réforme administrative, et la promotion de la participation et la reddition des comptes, les Nations Unies ont poursuivi en 2021 leurs appuis pour la dématérialisation des services publics, et à la mise en place des plateformes devant faciliter la participation citoyenne et la reddition des comptes. Les principaux résultats enregistrés dans ce sens portent sur :

80,70%

le taux de satisfaction usagers le taux de satisfaction des usagers de l'administration publique est passé à 80,70% en 2021, en lien avec les différents outils de dématérialisation mis en place



huit (08) prestations de suivi huit (08) prestations de suivi du traitement des dossiers de carrière et de pension dématérialisées grâce à l'appui des Nations Unies au Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP)



Le Gouvernement dispose d'une stratégie de modernisation et de développement du Système d'Administration du Travail.



le nombre de plateforme électronique mises en place pour faciliter la dématérialisation est passé de 10 en 2020 à 13 en 2021



Remise des matériels de sécurité au Ministre de l'Intérieur du Bénin © Nations Unies Bénin / 2022 / Yézaël Adoukonou



Visite de quelques autorités au service de dématérialisation de Parakou
© PNUD Bénin / Roger Attemba

HISTOIRE DE SUCCÈS N° 8 : LA TURQUIE ET LE PNUD APPUIENT LA DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES PUBLICS AU BÉNIN

Le rapprochement des services publics de la fonction publique des usagers clients devient de plus en plus une réalité au Bénin. Dans le cadre du projet d'appui à la mise en place d'une Administration Intelligente initié par le Ministère du Travail et de la Fonction Publique avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'Ambassade de la Turquie, les Directions Départementales de la Fonction Publique du Zou-Collines et Borgou-Alibori disposent déjà de deux guichets de Services des Relations avec les Usagers. Désormais, les fonctionnaires résidant dans les tréfonds du Bénin notamment des départements du Zou-Collines et Borgou-Alibori n'ont plus besoin de se rendre à Cotonou pour le suivi de leur carrière ou pour se faire délivrer des actes administratifs et autres services.

Pour apprécier l'effectivité de la mise en place de ces dispositifs et de leur fonctionnement, une délégation conduite par Madame Mathys Adidjatou, Ministre du Travail et de la Fonction Publique, Monsieur Kemal Onur Özçeri, Ambassadeur de la Turquie et Monsieur Aoualé Mohamed Abchir, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin a effectué du 04 au 05 novembre une mission de terrain à Abomey, Dassa et Parakou.

La Direction Départementale de la Fonction Publique du Zou basée à Abomey a été la 1ère étape de la visite de terrain. Après l'accueil des hôtes par le Directeur Départemental du Travail

et de la Fonction Publique du Zou et les cadres de la direction, la délégation a eu droit à une visite guidée du guichet des Services de Relations avec les Usagers. Ce dernier est composé de trois grands éléments à savoir : un écran télévisuel qui permet aux usagers d'accéder aux informations utiles et à l'actualité du Ministère ; un bureau-guichet où un agent de l'état est dédié pour assister les usagers du guichet SRU et une borne tactile qui permet à tout usager d'accéder à tous les services dématérialisés du Ministère de la Fonction Publique, d'interagir avec l'administration centrale et d'imprimer des actes au besoin. Tout le dispositif est alimenté par l'énergie solaire photovoltaïque.

Avec en moyenne quinze à vingt usagers qui visitent le guichet SRU du Zou par jour, depuis la mise en service des Guichets SRU en 2020, plus de 87 811 usagers ont sollicité en ligne les services de carrière, 6 632 la formation, 5 400 la sécurité sociale et bien d'autres services.

Pour la Ministre du Travail et de la Fonction Publique, « la réforme administrative et la dématérialisation des services publics est l'une des grandes ambitions du Chef de l'État qui de nos jours est devenue une réalité. Elle vise à réduire les tracasseries aux usagers de l'administration, leurs économiser les différents frais de déplacement vers l'administration central et bien évidemment lutter contre la corruption. Avec ces guichets SRU et les centres communaux de services

publics, l'administration se rapproche davantage des administrés comme vous le constatez et l'ambition du Gouvernement est de poursuivre cette belle initiative dans les dix départements restants et couvrir toutes les soixante et dix-sept communes ».

« Le taux de fréquentation de cette plateforme est quelque chose d'extraordinaire, c'est une initiative dont nous sommes très fiers et j'exhorte tous les partenaires à y contribuer, comme l'a dit Mme le Ministre, parce que nous n'allons pas nous arrêter là, nous aurons besoin d'étendre ces centres et ces services sur toute l'étendue du territoire... », a souligné Monsieur Aoualé Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD au Bénin. « Je suis très content de voir qu'il y a une grande utilisation de cette plateforme. La Turquie est très heureuse d'avoir contribué à l'un des objectifs du PAG qui était la valorisation de la gouvernance. Je me demande si en Turquie, nous avons ce type d'installations », a confié l'Ambassadeur de la Turquie près le Bénin.

A Dassa, la délégation a pu visiter à la mairie, l'un des quinze (15) centres communaux de services publics aux usagers financés par le PNUD et dont la mise en place est quasiment terminée. Ce dernier intègre outre les plateformes des services dématérialisés du ministère de la fonction publique, mais également quelques-unes du ministère de la décentralisation. La possibilité de la prise en compte de certains services des mairies par les guichets de centres

communaux de services a été abordée et les techniciens ont promis de poursuivre les réflexions avec l'autorité communale afin d'étudier la faisabilité. Le Maire de la Commune de Dassa n'a d'ailleurs pas caché sa joie et sa reconnaissance pour le joyau implanté dans sa mairie au grand bonheur de ses administrés et des localités environnantes.

La dernière étape de la visite a été la visite du dispositif du guichet SRU de la Direction Départementale du Travail et de la Fonction Publique du Borgou à Parakou. Ce dispositif est identique à celui d'Abomey et fonctionne normalement à la grande satisfaction des usagers qui étaient présents sur les lieux pour bénéficier des services

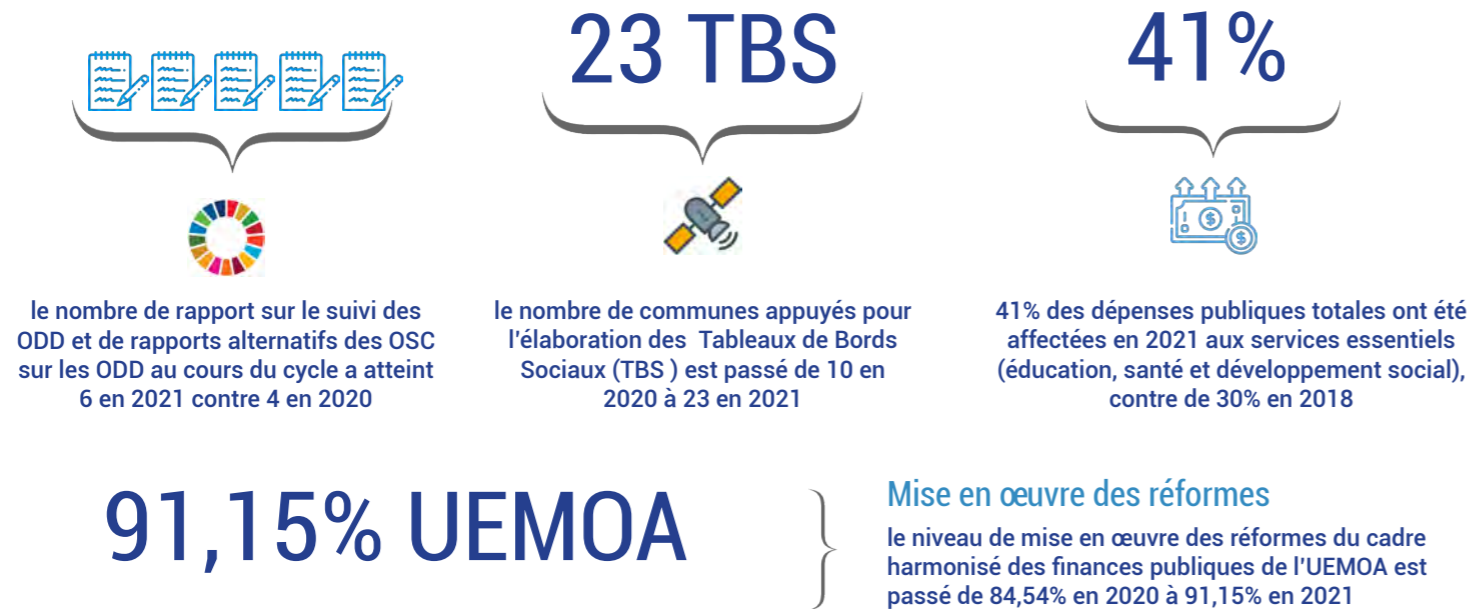
Les services dématérialisés du Ministère du travail et de la fonction publique, avec la mise en place des plateformes Web, des Guichets de Services des Relations avec les Usagers et des Centres Communaux de Services Publics, offrent aux agents de l'État des services standardisés de qualité. Toutefois, le défi reste à couvrir toutes les directions départementales en guichets SRU et toutes les communes en Centres Communaux de Services Publics.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

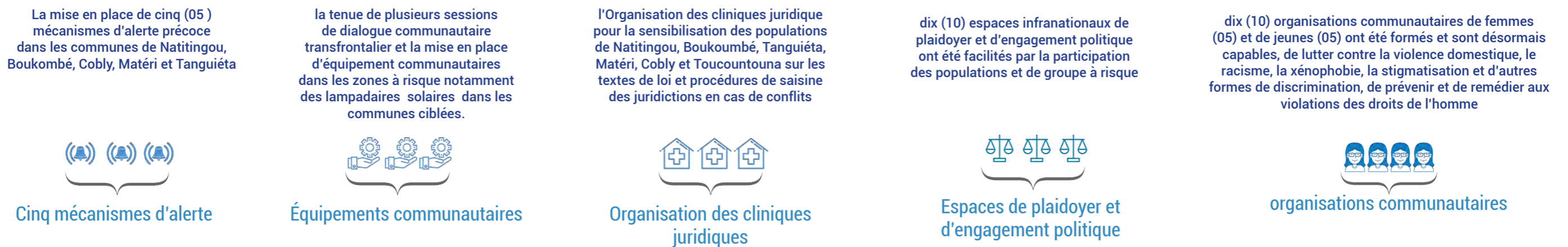


Source : PNUD Bénin

En ce qui concerne, l'intégration de l'Agenda 2030 dans les politiques et stratégies publiques, les Nations Unies ont focalisé leur appui sur le suivi de l'Agenda 2030 au niveau national et local, l'élaboration du Cadre d'accélération des ODD, le renforcement du processus budgétaire et la promotion de l'innovation pour l'accélération des ODD. Grâce aux appuis des Nations Unies le système national de suivi et d'évaluation axé sur les ODD a été renforcé. Ainsi :



S'agissant de la Promotion de la paix et prévention contre l'extrémisme violent, les Nations Unies ont renforcé, les capacités du Gouvernement à prévenir et gérer les conflits et l'extrémisme violent par :



2.3 MISE EN ŒUVRE DU PRINCIPE « NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ »

Les actions des Nations Unies en faveur des personnes laissées de côté se sont renforcées en lien avec la réponse socio-économique face à la COVID-19. Elles ont visé principalement :

- i. des personnes vivant avec un handicap ;
- ii. les personnes vivant avec le VIH ; et

populations clés ou vulnérables au VIH;

- iii. les personnes pauvres privées de liberté, et
- iv. les enfants en situation de détresse.

PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP :

- Offre des services de préventions, de soins sanitaires et de prise en charge psycho-sociale à 200 femmes et filles handicapées victimes de Violences Basées sur le Genre dans les communes de Parakou, Natitingou, Toukountouna, Allada, Ouidah et Tori-Bossito ;
- Renforcement des capacités des personnes vivant avec un handicap sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et les ODD inclusifs ;
- Transcription en écriture braille et en langue de signe de la CDPH et de la loi 2017-06 du 13 avril 2017 sur la protection et la promotion des personnes handicapées ;
- Un profil sur le handicap au Bénin a été élaboré ;
- L'élaboration du plan stratégique national de la réadaptation des personnes a été appuyée.

PERSONNES PAUVRES VIVANT AVEC LE VIH :

- Appui au Réseau Béninois des Personnes vivant avec le VIH (REBAP+) pour l'élaboration de documents institutionnels tels que le plan stratégique 2022-2026, le document de conflit d'intérêt,
- Appui technique à la première association d'adolescents et jeunes vivant avec le VIH (Bénin Jeunes Plus Engagés ou BeJePE
- Renforcement de capacités des jeunes sur les IST/VIH/Sida, la santé sexuelle et reproductive, les notions de vie positive, les questions de Genre et de Violences Basées sur le Genre.
- Identification à travers les Centres de Promotion Sociale (CPS), et le cash transfert à 50 Orphelins et Enfants Vulnérables contexte VIH vivant dans les ménages les plus défavorisés de la ville de Cotonou.
- Appui à l'association des travailleuses de sexe (Association Solidarité) pour l'élaboration de documents institutionnels tels que le plan stratégique et le bilan financier ainsi que pour la dotation en équipements informatiques et de communication à distance dans le contexte COVID-19.
- Appui pour le réseau LGBT BESYP dans l'organisation des activités entrant dans le cadre de la semaine internationale du dépistage du VIH.

« NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ »

APPUI AUX ENFANTS EN DÉTRESSE :

- 14,284 enfants (8,272 filles et 421 porteurs de handicap) victimes d'abus, de violence ou d'exploitation en 2021 ont accédé au paquet minimum d'intervention ;
- 27,523 adolescentes des services contre les mariages d'enfants et
- 82,528 enfants (4,465 porteurs de handicap et 42,665 filles) et 18,579 parents/tuteurs (11,382 femmes) ont bénéficié de soutien psychosocial à travers 380 espaces sûrs opérationnels dans les 85 CPS.
- 2,897 enfants (1,084 filles) enfants victimes d'exploitation économique ont été assistés

PERSONNES RÉFUGIÉES ET DÉPLACÉES :

- 185 personnes déplacées, 107 enfants et 39 femmes venant du Burkina Faso au début du mois de Juillet 2021, suite à la détérioration de la situation sécuritaire dans leur région ont été assistés ;
- Mise en place d'un projet pour la réinsertion socio-économique et la promotion de la paix et la cohésion sociale dans l'Atacora, face au risque sécuritaire provenant des pays voisins.

2.4 APPUI AUX PARTENARIATS ET FINANCEMENT DE L'AGENDA 2030

Les Nations Unies ont poursuivi leurs actions pour le renforcement du Cadre National Intégré du Financement du Développement (CNFI). Au cours de l'année 2021, le Gouvernement a engagé plusieurs initiatives visant au renforcement du CNFI avec l'appui des Nations Unies. Il s'agit notamment :

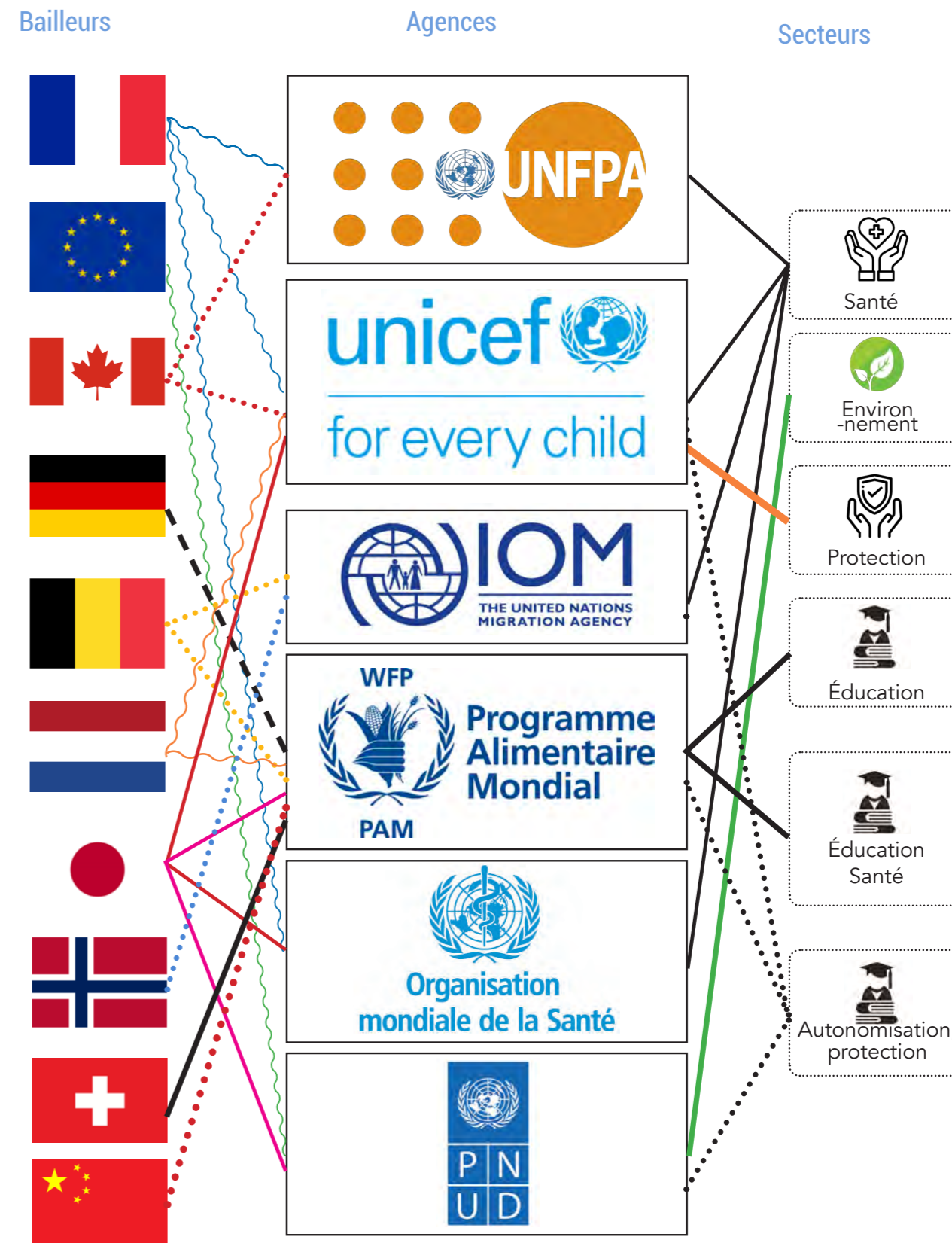
- i. du fonctionnement du cadre de concertation et de dialogue pour la mobilisation des ressources conformément au « décret n° 2017-106, du 27 février 2017 portant création de comité chargé de mobilisation des financements et de coordination des relations avec les différents partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement.
- ii. la mise en place d'une stratégie de mobilisation des ressources domestiques
- iii. le lancement du processus de formulation de la stratégie nationale du financement du développement

Par ailleurs, le Bénin est resté très actif sur les opérations obligataires internationales au cours de l'année 2021. Le Bénin a réalisé la première opération obligataire internationale d'Afrique avec l'émission d'un milliard d'euros, en deux tranches de maturités finales 11 ans et 31 ans. Aussi sur la base des documents techniques tel que le Cadre d'accélération des ODD,

le costing et les rapports de suivi des ODD réalisés avec l'appui des Nations Unies, le Gouvernement du Bénin a réalisé sa première émission d'obligations internationales dédiées au financement de projets à fort impact sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies, la première pour un Etat africain. Cette opération a permis de mobiliser un montant de 500 millions d'euros (328 milliards FCFA), avec une échéance de remboursement fixée en 2035.

Au niveau de l'Equipe pays, les partenariats ont été renforcés pour la mobilisation des ressources dans le cadre de la mise en œuvre du cadre de coopération et de la réponse socio-économique face à la COVID-19. Dans le cadre de la Coopération triangulaire, les agences des Nations ont bénéficié au cours de l'année 2021 de l'appui de plusieurs partenaires traditionnels au niveau local, pour accompagner le Gouvernement dans l'accélération des progrès vers les ODD. Plus spécifiquement, au cours de l'année 2021, les partenariats existants avec, l'UE, la coopération Belge, Allemande, Néerlandaise, française, canadienne, suisse, américaine, japonaise se sont poursuivis.

PARTENARIATS NON EXHAUSTIFS ENTRE LES AGENCES DES NATIONS UNIES ET QUELQUES PARTENAIRES BILATÉRAUX



Les partenariats avec les Institutions Financières Internationales (IFI) notamment la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Africaine de Développement (BAD), et la Banque Mondiale se sont poursuivis au cours de l'année 2021, notamment dans le domaine du renforcement du capital humain et de la qualité de la gouvernance.

Dans le domaine de la coopération Sud-Sud, les Nations Unies à travers le PNUD a noué au cours de l'année 2021 des partenariats avec le fonds IBSA (India, Brazil and South Africa Facility for Poverty and Hunger Alleviation (IBSA Fund) pour l'autonomisation des femmes à travers le projet de la Promotion du

sel Local (PROSEL). Aussi le partenariat sud-sud avec la Turquie et le PNUD a-t-il permis de renforcer le processus de dématérialisation de l'administration publique au Bénin.

Les partenariats avec les acteurs du secteur privé mais aussi avec les organisations de la société civile ont été également renforcés notamment dans les domaines de l'entrepreneuriat des jeunes. Les Agences des Nations Unies ont effet travaillé avec les fondations privées telles que la fondation Tony Elumelu , la fondation MTN pour renforcer l'engagement, l'entrepreneuriat des jeunes et accélérer la mise en œuvre des programmes par l'innovation et l'utilisation des TIC.

2.5 APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES

2.5.1. Contributions financières de l'Equipe pays

Au cours de l'année 2021, l'Equipe Pays a disposé d'un montant total de 78 590 749 USD pour la mise en œuvre du PNUAD (2019-2023). Le montant total des dépenses s'élève à 56 483 266 USD, soit un taux d'exécution financière de 72%. Les taux d'exécution au niveau de chaque effet s'établissent à 47% (effet 1), 81% (effet 2) et 61% (effet 3).

Le Taux d'exécution faible de l'effet 1 s'explique par la non-exécution de certaines activités et le non-démarrage de certains projets, dûs d'une part aux contraintes liées à la COVID- 19 et d'autres part à la non-mobilisation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont notamment relatifs à :

- l'assistance technique, le renforcement de capacités et la mise en place de fonds leviers aux promoteurs de projets structurants

- pour les économies locales ;
- l'assistance technique et financière à l'ensemble de l'écosystème de l'économie numérique
- la promotion de l'accès aux énergies propres et à coût réduit ;
- la promotion de la gestion durable des terres et ressources naturelles ;
- le renforcement du cadre légal et réglementaire dans le domaine du climat, forêt et ressources naturelles et de la gestion des risques de catastrophes ;
- la mise en place d'un système de gouvernance favorable à une gestion durable des ressources naturelles.

Taux d'exécution financière

EFFET/PNUAD	2 021	2 021	Ressources Dépensées 2021	TEF
	Ressources Requises	Ressources Disponibles		
EFFET 1	32 687 460	18 727 637	8 820 432	47%
EFFET 2	74 084 321	54 363 648	44 288 109	81%
EFFET 3	6 170 547	5 499 464	3 374 725	61%
PNUAD	112 942 328	78 590 749	56 483 266	72%

Contributions des agences

Agences	Ressources Requises 2021	Ressources Disponibles 2021	Ressources Dépensées 2021	TEF Agence	% Dépenses Totales
UNDP	12 973 354	11 748 576	4 655 068	40%	8%
UNICEF	18 426 599	12 687 379	8 193 528	65%	15%
WHO	7 510 912	7 260 496	7 679 041	106%	14%
UNFPA	7 356 130	6 680 021	4 160 090	62%	7%
UNAIDS	139 700	140 882	132 882	94%	0%
WFP	26 468 765	24 603 144	22 290 629	91%	39%
UNOPS	19 864 200	4 564 704	4 564 704	100%	8%
ILO	150 794	159 968	99 678	62%	0%
OIM	785 000	785 000	785 000	100%	1%
UNESCO	1 452 329	1 304 931	271 770	21%	0%
UNHCR	293 590	259 181	-	0%	0%
FAO	3 869 999	1 669 999	1 192 634	71%	2%
IFAD	10 272 827	6 085 019	2 074 515	34%	4%
UNCDF	2 997 329	277 649	383 727	138%	1%
UNEP	380 800	363 800	-	0%	0%
TOTAL PNUAD 2021	112 942 328	78 590 749	56 483 266	72%	100%

2.5.2. Mobilisation de ressources

L'actualisation du cadre budgétaire du Cadre de Coopération sur la période 2022-2023 suggère un besoin de financement actualisé de 38,863 millions de dollars USD. Pour assurer la mobilisation de ce gap de financement, l'Equipe Pays mettra l'accent sur : i) le renforcement des partenariats existants et ii) l'exploration de nouvelles fenêtres de mobilisation notamment : les fonds verticaux, les fondations, les bailleurs de fonds non traditionnels, les investisseurs sociaux et le financement participatif.

CADRE BUDGETAIRE COMMUN 2022- 2023			
	Ressources nécessaires	Ressources disponible	Besoin de financement
Effet 1	44 748 496	17 883 239	26 865 257
Effet 2	39 808 507	28 676 373	11 132 134
Effet 3	9 294 419	8 427 859	866 560
Total	93 851 422	54 987 471	38 863 951

2.6 PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME SDNU AU BÉNIN

L'année 2021 représente la troisième année de la mise en œuvre de la réforme du Système de Développement des Nations Unies (SDNU). L'Equipe Pays des Nations au Bénin a poursuivi

ses actions dans l'esprit de la réforme, en renforçant le leadership, la coordination et la cohérence des actions des différentes entités des Nations Unies, tant au niveau des

aspects programmatiques, opérationnels et de communication.

Renforcement de la cohérence et de l'unité d'actions au sein des Nations Unies

- Appropriation du Mutual Accountability Framework (MAF) au sein de l'Equipe pays et au niveau des entités programmatiques
- Renforcement de l'esprit d'équipe au sein de l'Équipe Pays des Nations Unies et des autres entités conjointes des Nations Unies
- Renforcement de l'intégration et de l'appui des actions des Agences des Nations Unies non-Résidentes dans le pays

Une communication conjointe orientée vers la mise en œuvre de l'Agenda 2030

- Mise en place d'une stratégie de communication conjointe à l'échelle des Nations Unies
- la communication conjointe autour des résultats conjoints à l'échelle de tout le système
- Renforcement de la communication conjointe pour le développement

Orientation Cadre de Coopération avec sur l'Agenda 2030

- Analyse du PNUAD 2019-2023 en lien avec les nouvelles orientations du Cadre de Coopération
- Mise en oeuvre des projets conjoints visant l'accélération des ODD ;
- Appui à l'élaboration du Cadre d'accélération des ODD au Bénin
- Alignement des programmes sur l'Agenda 2030 et sur les priorités nationales
- Renforcement de la redevabilité des Nations Unies envers le Gouvernement et les populations béninoises
- Renforcement des initiatives conjoints pour la mobilisation de ressources.

Mise en oeuvre de la stratégie des opérations (BOS)

- Mise en place d'une vingtaine des services conjoints au niveau des opérations permettant de générer des coûts évités estimés à plus de 0,3 millions de dollars US par an ;
- Utilisation de l'innovation au niveau des services des Ressources humaines et des achats permettant d'assurer l'efficacité dans la mise en oeuvre des programmes.



Formation sur l'utilisation des équipements d'un laboratoire de niveau de sécurité P3.
© UNOPS Bénin / DR

2.7 ÉVALUATIONS ET LEÇONS APPRISSES ET PERSPECTIVES POUR 2022

Une rapide auto-évaluation du PNUAD (2019-2023) montre la pertinence des différents effets et des produits définis dans UNSCDF 2019-2023, en dépit du contexte évolutif du pays et les impacts de la COVID-19. La mise en œuvre du PNUAD au cours des trois dernières années a permis de dégager des leçons et recommandations qui permettront de renforcer les actions au niveau des différentes priorités afin d'accélérer les progrès vers l'atteinte de l'Agenda 2030, et la promesse de ne laisser personnes de côté au Bénin.

Au niveau de la priorité relative à la promotion à la croissance économique inclusive et durable, le renforcement de la résilience des communautés devra être une priorité pour l'Equipe pays. Dans ce sens, la convergence des actions des agences des Nations Unies notamment la FAO du PNUD et du PNUE sur les défis climatiques est nécessaire pour renforcer la résilience des populations. Ainsi, la prise de mesures rapides et transformatrices pour combler le déficit de financement aux fins de la lutte contre les changements climatiques devra être une priorité pour la riposte à la lutte contre le changement climatique et la construction d'économie locale et de société plus résiliente.

Au niveau du renforcement du capital humain, le renforcement du système national de protection sociale devra être une priorité pour l'Equipe pays. En effet, les systèmes de protection sociale et les infrastructures publiques de services sociaux renforcent la résilience, permettant aux sociétés de faire face aux urgences à très

court terme et d'atténuer l'impact de possibles crises à venir. La poursuite de l'appui aux réformes engagées par le Gouvernement dans le secteur de la santé est nécessaire pour bâtir un système résilient visant à améliorer l'accès aux services, de mettre en place des mesures pour suivre la performance des systèmes de santé au niveau national et décentralisé. La pandémie de coronavirus a prouvé une fois de plus l'importance d'investir dans les systèmes de santé, de renforcer l'accès équitable aux soins et d'améliorer la préparation à la prévention et au contrôle des épidémies.

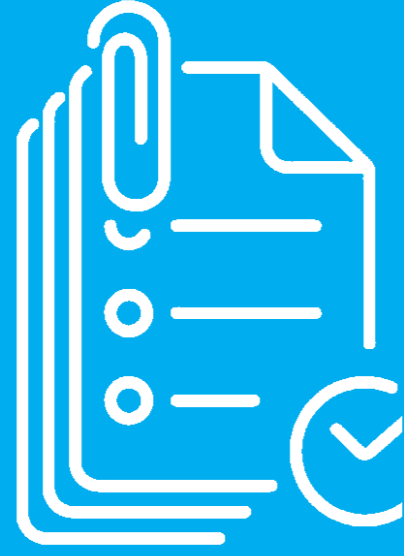
Dans le domaine de l'éducation, les actions de l'Equipe pays devront viser les réformes engagées par le Gouvernement pour assurer l'adéquation formation Emploi. Aussi, une attention particulière devra être accordée à l'éducation de la jeune fille au Bénin afin de faire de l'éducation des filles un point précurseur de changements durables notamment dans la lutte contre le mariage forcé, les grossesses précoces, et le travail infantile.

S'agissant de la qualité de gouvernance, les actions devront être accélérées pour le renforcement des actions pour la prévention des conflits de la lutte contre la radicalisation et la nécessité d'assurer la préparation à la gestion des crises de catastrophes en lien avec les développements récents sur la situation sécuritaire notamment dans la partie septentrionale du pays.

Par ailleurs, les actions engagées par le Gouvernement dans le domaines de la modernisation de l'administration, la mise en place du Cadre National Intégré de financement du Développement (CNFI) la modernisation de l'administration fiscale et le renforcement des institutions, la lutte contre les Flux Financiers Illicites, la qualité et la production des données seront soutenues par les Agences des Nations Unies.

En somme, au cours de l'année 2022, en complément aux actions en cours, les Nations Unies développeront les initiatives et solutions innovantes et adaptées au contexte sécuritaire en tenant compte du nexus développement-humanitaire -paix. Plus spécifiquement l'Equipe pays entend au regard de la situation sécuritaire mobiliser l'ensemble des Agences des Nations Unies pour appuyer le Gouvernement dans sa réponse et de répondre efficacement aux besoins des populations. Pour ce faire, l'Equipe pays entend renforcer ces actions autour de trois points majeurs : i) le renforcement de la présence opérationnelle des Nations Unies dans le pays ; ii) le renforcement des programmes des Nations Unies prenant en compte la cohésion sociale ; la résilience communautaire, des systèmes, et l'accent sur les personnes laissées de côté ; et iii) le renforcement du partenariat et de la Coordination stratégique avec les autres acteurs de développement.

ANNEXES



ANNEXE

Tableau des indicateurs

	Indicateurs Effet 1	Référence		Niveau atteint 2021	Statut (En progression ; stationnaire en régression)
		Année	Valeur		
IE1.1	Taux de pauvreté monétaire	National	40,10%	38,5	En progression
		Urbain	36,70%		
		Rural	44,10%		
IE1.2	Taux de sous-emploi	Ensemble	72,90%	ND	Stationnaire
		Hommes	85,10%		
		Femmes	62,20%		
IE1.3	Taux de croissance des dépenses des ménages par tête pour les 40% de la population les plus pauvres.	National	43,4%	ND	
IE1.4	Indice de l'insécurité alimentaire	Ensemble	9,60%	9%	En progression
		Urbain	7%		
		Rural	12%		
IE1.5	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans.	Ensemble	32,20%	ND	
		Garçon	35,10%		
		Fille	29,10%		
		Urbain	27,50%		
		Rural	35,50%		
		Ensemble	32,20%		
IE1.6	Taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique	National	9,74%	12,18%	En progression

Produit 1.1											
No.	Indicateurs Produit 1.1	Référence		Niveau atteint	Cible	Niveau atteint	Cible	Niveau atteint	Statut (atteint ; non atteint)	Progrès	Commentaires et justification
		Année	Valeur								
1.1.1	Existence d'un Système national intégré d'information opérationnel sur l'emploi et la formation (1. n'existe pas ; 2. Installé; 3. Partiellement fonctionnel; 4. Totalelement fonctionnel)		1	3	3				Atteint	Stationnaire	
1.1.2	Nombre de sous-employés appuyés par les Nations Unies ayant obtenu un emploi		140	390	2 298	540	4 444		Atteint	En progression	
	Femmes		935	1 435	6 645	1 685	14 152		Atteint		
	Personnes handicapées	2018	0	20	1 781	30	1 825		Atteint		
1.1.3	Nombre de sous-employés appuyés par les Nations Unies, ayant bénéficié de financement adapté		140	840	2 032	1 190	3 841		Atteint	En progression	Parmi les 225 migrants réintégrés et ayant reçu un financement/appui 14 sont mineurs.
	Jeunes		935	1 735	1 587	2 085	2 514		Atteint		
	Personnes handicapées		0	20	1 781	30	1 825		Atteint		
1.1.4	Nombre d'investissements productifs structurants à impact local cofinancé avec le secteur privé	2017	1	7	9	10	ND				

Produit 1.2

No.	Indicateurs Produit 1.2	Référence		Niveau atteint	Cible	Niveau atteint	Cible	Niveau atteint	Statut (atteint ; non atteint)	Progrès	Commentaires et justification
		Année	Valeur								
1.2.1	Nombre d'institutions publiques et locales et du secteur privé appuyées	2018	0	10	15	36			Atteint	En progression	19 institutions locales appuyées et 6 institutions appuyées. Au total 25 institutions et locales ont bénéficié d'appui en matière de renforcement de capacités, d'équipements
1.2.2	Nombre de producteurs ciblés ayant bénéficié/utilisant des technologies agricoles adaptées au changement climatique.		720	1 020	2 298	4 931			Atteint	En progression	
	Femmes		2 210	2 710	6 645	3 710	9 934		Atteint		
	Jeunes		0	2	2	3	12		Atteint		
1.2.3	Taux des pertes d'actifs liés aux changements climatiques		5%	4%	4%	ND					
	Jeunes	2018	10%	8%	7%	ND					
1.2.4	Nombre de femmes enceintes ayant reçu des conseils sur la nutrition et la supplémentation en fer/acide folique pendant la grossesse		50 000	80 000	ND	100 000	50 300		Non atteint	Progression sans atteindre la cible	
1.2.5	Nombre de mère d'enfant de 0 à 23 mois qui reçoivent des conseils sur l'alimentation optimale du nourrisson et du jeune enfant		60 000	100 000	36 400	120 000	36 700		Non atteint	Progression sans atteindre la cible	

1.2.6	Proportion de personnes utilisant des services financiers digitaux	National		32%	50%	ND	ND	50,80%	En progression	De la population totale selon le rapport annuel de la BCEAO
1.2.7	Nombre de nouveau point de service numérique/agent actif en zone rurale	Commune	2018	0	500	649	500	649	Stationnaire	Données 2019. Pour 100 000 habitants (Enquête de l'UNCDF)
1.2.8	Score de consommation alimentaire	National		14,10%	11,10%	41%	9,60%	42%	Atteint	
		Urbain		9,50%	8,50%	41%	8%	42%	Atteint	
		Rural		18,50%	17,50%	40%	17%	42%	Atteint	En progression
1.2.9	Part de la population dont les dépenses alimentaires >65%	National	2017	5,20%	6,50%	ND	7%	ND		
1.2.10	Indice de stratégie de survie basée sur les moyens d'existence	National		27,80%	35%	44%	37%	18%	Regression	
1.2.11	Existence d'un système d'alerte précoce fonctionnel sur la chenille légionnaire d'automne au niveau des céréales (1. n'existe pas ; 2. Installé; 3. Partiellement fonctionnel; 4. Totalelement fonctionnel) (National)		2018	1	4	4	4	4	Atteint	Stationnaire
		(a) : 1800000	(a) : 1950000	(a) : 0	(a) : 2000000	ND	ND			
		(b) : 0	(b) : 1950000	(b) : 0	(b) : 2000000	ND	ND			
1.2.12	Nombre de filles et garçons âgés de 6 à 59 mois ayant reçu : (a) la vitamine A au 1er semestre ; (b) la vitamine A au 2ème semestre									

Produit 1.3

No.	Indicateurs Produit 1.3	Référence		Cible	Niveau atteint		Cible	Niveau atteint		Statut (atteint ; non atteint)	Progrès	Commentaires et justification							
		Année	Valeur		2020	2021		2020	2021										
1.3.1	Puissance installée d'énergie renouvelable	2018	5	7	800	7	800	7	ND										
1.3.2	Proportion des ménages ciblés ayant accès à l'énergie propre à coût abordable pour (a) Ménage dirigé par les Femmes (b) En zone rurale ; (c) En zone péri-urbaine et urbaine	2018	4,10%	5,60%	5,60%	7%	4,91%	7%	4,91%	Non atteint	Regression								
													1,14%	2,20%	2,20%	3%	11,32%	Atteint	Progression

Produit 1.4

No.	Indicateurs Produit 1.4	Référence		Cible	Niveau atteint		Cible	Niveau atteint		Statut (atteint ; non atteint)	Progrès	Commentaires et justification
		Année	Valeur		2020	2021		2020	2021			
1.4.1	Mesure de fonctionnalité d'un système intégré d'information climatique. (1.n'existe pas; 2. Installé; Partiellement fonctionnel; 4. Totalelement fonctionnel)	2018	3	4	4	4	4	4	4	Atteint	Stationnaire	
1.4.2	Mesure dans laquelle un système d'alerte précoce existe et est fonctionnel (1. n'existe pas ; 2. Installé;		3	4	4	4	4	4	4	Atteint	Stationnaire	5 SAP ont été mis en place dans 5 communes et 35 personnes formées

	3. Partiellement fonctionnel; 4. Totaletement fonctionnel)																			
1.4.3	Mesure de l'existence et de la fonctionnalité d'un système multisectoriel pour la gestion durable des terres (1. n'existe pas ; 2. Installé ; 3. Partiellement fonctionnel; 4. Totaletement fonctionnel)	1	2	2	3	2				Non atteint		Stationnaire								
1.4.4	Nombre d'exploitants agricoles ayant adopté les pratiques durables de la gestion de la fertilité des sols	1 227	5 450	8 701	6 150	9 001				Atteint		Progression								
1.4.4	Nombre exploitant ayant appliqué	1 221	5 300	6 645	6 000	6 645				Atteint										
1.4.5	Superficie des terres dégradées par rapport à la superficie totale de terre du pays	62%	60%	60%	57%	ND														
1.4.6	Proportion des budgets d'investissement des communes cibles alloués à la résilience climatique	4,67%	4,67%	4,67%	6,00%	3,53%				Non atteint		Regression								
1.4.8	Superficie de mangrove restaurées	4,67%	400 Ha		800 Ha	ND														

EFFET 2

N°.	Indicateurs Effet 2	Référence		Niveau atteint	Statut (en progression ; stationnaire en régression)	Commentaires et justification
		Année	Valeur			
IE 2.1	Couverture des services de santé essentiels pour la mère, le nouveau-né, enfant, adolescent, jeune, adulte et personne du troisième âge	2014				
IE 2.1.1	Taux de CPN 4 +		58,70%	37,4%	En regression	
	Pourcentage d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié		77,20%	90,5%	En progression	
IE 2.1.2	Taux de prévalence de la contraception	2018	17,90%	13,2%	En regression	
	Taux de satisfaction de la demande en contraception chez les jeunes et adolescents		24,50%	ND		
	Proportion de PVVIH sous ARV	2020	62,60%	75%	En progression	
	Pourcentage d'enfants de moins de 06 mois exclusivement nourris au lait maternel		41,40%	ND		
IE 2.1.3	Proportion d'enfants de moins de 5 ans qui ont eu la fièvre dans les deux dernières semaines et pris en charge par ACT ou autre traitement de première ligne en accord avec la politique nationale de lutte contre le paludisme	2018	13,10%	37% (EDS 2021)	En progression	
	Prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 06 à 59 mois		4,50%	ND		
IE 2.1.4	Proportion d'enfants de 12 à 23 mois ayant reçu tous les vaccins du PEV		41,60%	ND		Données non disponibles, il n'y a pas eu d'enquêtes de couverture vaccinale depuis 2018
	Prévalence de l'hypertension artérielle	2015	25,9% (STEPS)	ND		

IE 2.1.2	Taux de satisfaction de la demande en contraception chez les jeunes et adolescents	2020	24,50%	ND	En progression	
	Proportion de PVVH sous ARV		62,60%	75%		
IE 2.1.3	Pourcentage d'enfants de moins de 06 mois exclusivement nourris au lait maternel	2018	41,40%	ND	En progression	
	Proportion d'enfants de moins de 5 ans qui ont eu la fièvre dans les deux dernières semaines et pris en charge par ACT ou autre traitement de première ligne en accord avec la politique nationale de lutte contre le paludisme		13,10%	37% (EDS 2021)		
IE 2.1.4	Prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 06 à 59 mois		4,50%	ND		Données non disponibles, il n'y a pas eu d'enquêtes de couverture vaccinale depuis 2018
	Proportion d'enfants de 12 à 23 mois ayant reçu tous les vaccins du PEV		41,60%	ND		
	Prévalence de l'hypertension artérielle	2015	25,9% (STEPS)	ND		
IE 2.2	Proportion d'enfants et de jeunes : a) en cours élémentaire ; b) en fin de cycle primaire ; c) en fin de 1er cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en (i) lecture et (ii) mathématiques, par sexe.					
	Lecture (i)	2018				
	(a)		10,2%	ND		
	Fille					
	Garçon		9,10%	ND		
	Total		10%	37,7		Resultas PASEC Global 2018
	(b)		51,1%	ND		
	Fille		52,40%	ND		
	Garçon		51,7%	75		Resultas PASEC Global 2018
	Total		51%	ND		
	(c)		53%	ND		
	Fille		52%	ND		
	Garçon					
	Total					
	Math (ii)	2018				
	(a)		35,60%	ND		
	Fille		31,60%	ND		
	Garçon		35%	62%		Resultas PASEC Global 2018
	Total		39,7%	ND		
	(b)		39,90%	ND		
	Fille		39,80%	51,6		Resultas PASEC Global 2018
	Garçon		35%	ND		
	Total		41%	ND		
	(c)		38%	ND		
E 2.3	Proportion de femmes, d'enfants et d'adolescent(e)s, victimes de violences, d'abus et d'exploitation, ayant bénéficié des services sociaux de prise en charge	2015	30%	184%	Atteint/ en progression	14,284 enfants (8,272 filles et 421 porteurs de handicap) victimes de VFE. Ces enfants ont accédé au paquet minimum d'intervention. La proportion a été déterminée sur la base de 8272 filles ayant reçu de service sur 4500 prévue, 6012 garçons aynat bénéficié de services sur 4000 prévus, soit un total de 14284/8500= 168%
	% âge de Filles					
	%âge de Garçons			150%	Atteint/ en progression	
	%âge de d'hommes			5,40%		
	%âge de Femmes			7,80%	En regression	
E 2.4	Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale	2017	8,40%	7,80%		La proportion des enfants couverts est de 11.6 % (World Social protection report 2021-22)

Produit 2.1

No.	Indicateurs Produit 2.1	Référence		Cible	Niveau atteint	Cible	Niveau atteint	Statut (atteint ; non atteint)	Commentaires et justification
		Année	Valeur						
2.1.1	Nombre de documents de politiques, de stratégies, de directives et guides élaborés et actualisés pour la SRMNEAJ et la lutte contre les MT et MNT	2018	2018	ND			11		Il s'agit entre autres de : (i) Plan National budgétisé pour la prévention et l'intervention d'urgence intégrant la santé reproductive, (ii) le rapport d'étude sur les normes sociales du sous enregistrement des faits d'Etat civil, (iii) la feuille de route pour le RGPH5 et (iv) le rapport 2020 sur les statistiques de l'état civil du Bénin. iv) le document de l'avant-projet de la nouvelle loi, intégré les spécificités

2.1.2	Pourcentage de formations sanitaires ciblées disposant du plateau technique pour offrir les services de qualité (SONU, allaitement maternel précoce, prise en charge des fistules, PF Y compris chez les adolescents, vaccination, PCIME clinique, PCMA)	Directives : 03		Guide : 02		Proxy proposé (DIHS2/DPP/MS)	Proxy proposé (DIHS2/DPP/MS)	40,32% SONUB	Atteint, même dépassé	des populations clés, des questions liées aux droits humains et au genre, issue de la relecture de la Loi N° 2005-31 du 10 Avril 2006, portant prévention et prise en charge et contrôle du VIH/SIDA en République du Bénin .		
		* SONU : 3,23%	Proxy proposé (DIHS2/DPP/MS)		75						120 000	468 118
		* Allaitement maternel précoce : 88%	* Allaitement maternel précoce : 88% (SARA 2018, 43)									
		* Prise en charge des fistules : 53%	* Prise en charge des fistules : 53%									
		* PF Y compris chez les	* PF Y compris chez les									

2.1.3	Proportion de formations sanitaires disposant de produits vitaux et médicaments en SRMNEAJ, MT et MNT	adolescents : 77% (SARA 2018 ; 33)		adolescents : 77% (SARA 2018 ; 33)		"Santé de l'enfant : 61% Santé de la mère : 48% Santé Ados et jeunes Proxy proposés (DIHS2/DPP/MS)	
		* Vaccination : 69% (SARA 2018 ; 61)		Vaccination : 69% (SARA 2018 ; 61)			
		* PCIME clinique : 60% (SARA 2018 ; 68)		PCIME clinique : 60% (SARA 2018 ; 68)			
		* Prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (PCMA) : 86% (ASS 2020)		* Prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (PCMA) : 86% (ASS 2020)			
		Santé de l'enfant : 55% (SARA 2018)		Santé de l'enfant : 55% (SARA 2018)			
Santé de la mère : 42% (SARA 2018)		Santé de la mère : 42% (SARA 2018)		Santé de la mère : 42% (SARA 2018)			
Santé Ados et jeunes : 46%		Santé de l'enfant : 59%		Santé de la mère : 46%		Santé Ados et jeunes : 46%	
* Tuberculose : 64%		* Tuberculose : 65% (SARA 2018 ; 103)		* Tuberculose : 65% (SARA 2018 ; 103)		* Tuberculose : 65% (SARA 2018 ; 103)	

				* Diabète : 30%	* Diabète : 50% (SARA 2018)	proposés (DIHS2/DPP/MS)	* Maladies cardiovasculaires : 45% (SARA 2018)	* Diabète : 50% (SARA 2018)				
				* Maladies respiratoires chroniques : 20%	* Maladies cardiovasculaires : 45% (SARA 2018)		* Maladies respiratoires chroniques : 26% (SARA 2018)	* Maladies respiratoires chroniques : 26% (SARA 2018)				
				* Cancer du col de l'utérus : 0%	* Cancer du col de l'utérus : 62% (SARA 2018)			* Cancer du col de l'utérus : 62% (SARA 2018)				
2.1.4	Proportion d'établissements médicaux qui administrent les médicaments antirétroviraux.	Département		PEC : 25%	PEC : 40%		PEC : 35% Nombre de sites de Prise en Charge ARV : 125	PEC : 40% Nombre de sites de Prise en Charge ARV : 130	77%	Atteint	il s'agit de 126 sites fonctionnels sur 163 sites potentiels à couvrir.	
		Public/privé	2018									

Produit 2.2

No.	Indicateurs Produit 2.2		Référence		Cible		Niveau atteint		Statut (atteint ; non atteint)	Commentaires et justification	
			Année	Valeur	2020	2021	2020	2021			
2.2.1	Nombre de structures déconcentrées de l'éducation de base capables de produire et d'utiliser les informations statistiques de leur juridiction compétente	Circonscriptions scolaires	2018	10	14	10	10	17	10	Non atteint	
		Départements	2018	4	6	4	7	8	7	Atteint	1 tableau de bord des indicateurs sur la justice des mineurs (SYPages) + 1 tableau de bord social (SioFFE) sur la protection des enfants élaborés dans lesquels sont intégrés les informations des trois départements à savoir Alibori, Borgou et Zou
2.2.2	Existence d'un dispositif opérationnel de lutte contre les violences y compris les grossesses précoces en milieu scolaire. (1.N'existe pas, 2.Existe, 3.Existe et opérationnel).		2018	1	2	1	3	2	3	Atteint	1 dispositif de signalement existe et opérationnel au niveau de 19 communes d'intervention de l'UNICEF. 1,424 villages sur 1,678 qui comptent les 4 départements y compris l'Atacora disposent d'un comité de veille pour alerter et référer sur les VFE. Au niveau national, la Ligne d'Assistance aux Enfants existe et est opérationnel pour la dénonciation anonyme, gratuite et ouverte 24H/24
2.2.3	Proportion des Associations de Parents d'Elèves (APE) ayant bénéficié des renforcements de capacités dans la gestion des écoles y compris la gestion des cantines scolaires.			30%	51%	51%	51%	51%	52%	Atteint	
2.2.4	Proportion d'écoles primaires publiques ayant bénéficié de cantines scolaires.			30%	51%	51%	51%	51%	52%	Atteint	

2.2.5	Existence d'un document national de politique holistique sur la profession enseignante. (1.N'existe pas, 2.Existe, 3.Existe et mis en œuvre).	1	2	2	2	2	Atteint	La procédure d'adoption du document est toujours en cours. Le document a déjà été examiné par le Conseil national de l'éducation en 2021. La prochaine étape est l'avis favorable du MDCAG
2.2.6	Nombre de structures étatiques ayant bénéficié des renforcements de capacités sur la gestion des cantines scolaires, la planification et la gestion du système de l'éducation	12	20	16	30	35	Atteint	5 structures ont bénéficié de renforcement de capacités en 2021 avec l'appui de l'UNESCO
2.2.7	Existence d'un système national opérationnel d'évaluation des apprentissages de l'éducation de base. (1.N'existe pas, 2.Existe, 3.Existe et opérationnel).	1	2	2	2	2	Atteint	

Produit 2.3

No.	Indicateurs Produit 2.3	Référence		Cible	Niveau atteint	Cible	Niveau atteint	Statut (atteint ; non atteint)	Commentaires et justification
		Année	Valeur						
2.3.1	Pourcentage de communes disposant d'acteurs renforcés en matière de promotion et de protection des droits humains et de lutte contre l'exploitation, les abus et les violences y compris les VBG.	2017	22,08%	2020	40,26%	2021	85,71%	Atteint	77 nouveaux maires, et 688 autres élus locaux ont eu leurs capacités renforcées en matière de droits humains et il y a eu adoption de textes juridiques relatifs à la répression contre les violences faites aux femmes et aux filles en République du Bénin UNICEF En 2021, 5,831 (1,208 femmes) sur 1,500 prévus ont bénéficié de renforcement des capacités sur les thématiques prioritaires de PE. Cet effectif inclut 1,313 acteurs mieux outillés sur la COVID-19, les VFE/VBG et la PSEA et les mécanismes de référencement des cas sur 900 ciblés. 5,831 acteurs formés / 1550 prévus en 2021 et 1,208 femmes.

2.3.2	Proportion de femmes, d'enfants et d'adolescent(e)s, victimes de violences, d'abus et d'exploitation, ayant bénéficié des services sociaux de prise en charge	2015	30%	2020	146%	2021	55%	Atteint	Ces acteurs ont bénéficié de renforcement des capacités sur les thématiques prioritaires de PE (enfants face à la justice, état civil, VBG/VFE/PSEA, etc.) Renforcement de capacité des acteurs dans 25 communes dans l'Alibori, l'Atacora, l'Atlantique et le Borgou 14,284 enfants (8,272 filles et 421 porteurs de handicap) victimes de VFE ont bénéficié des services de protection et de prise en charge psychosociale, de santé, de justice et de sécurité. UNICEF En 2021, 14 284 enfants (8 272 filles et 421 porteurs de handicap) victimes d'abus, de violence ou d'exploitation en 2021 ont accédé au paquet minimum d'intervention, dans le cadre des résultats clés pour l'enfant (KRC5). De ce nombre, 952 enfants face à la justice ont reçu une protection judiciaire grâce aux services de police et de justice sensibles aux enfants et 1 259 survivant.es de violences sexuelles (1 240 filles) ont reçu des services intégrés adaptés aux cas de VBG. MASM Prise en charge psychosociale à 225 femmes et filles handicapées victimes de VBG.
2.3.3	Proportion de communes disposant d'un plan budgétisé de protection des personnes vulnérables et des mécanismes communautaires d'identification, de dénonciation et de référencement des cas d'exploitation, d'abus et de violences y compris les VBG	2018	10%	2020	ND	2021	73,91%	Atteint	Soit 23/18 communes planifiées disposent d'un plan d'action budgétisé de protection des enfants et de mécanisme de d'identification, de dénonciation, référencement et de cas d'abus et de violence y compris les VBG
2.3.4	Proportion de grossesses enregistrées chez les filles en milieu scolaire dans les communes d'intervention.	2017	0,92%	2020	0,59%	2021	0,70%	Non atteint (Stationnaire)	Il s'agit des chiffres de 2020 parce que nous n'avons pas pu obtenir les données de 2021

2.3.5	Existence d'un cadre juridique opérationnel visant à promouvoir, à faire respecter et à suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe. (1. N'existe pas, 2. Existe, 3. Partiellement fonctionnel, 4. Fonctionnel)	2018	3	3	ND	3	3	Atteint	Un cadre juridique opérationnel existe pour la promotion et l'application des principes d'égalité de sexe et de non-discrimination. Cet arsenal juridique a été renforcé en 2021 par l'adoption de la Loi complémentaire relative à la santé sexuelle et reproductive et la loi portant conditions spéciales de répression des infractions commises à raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin. Le grand défi est le règlement à l'amiable au niveau des communautés ;
-------	--	------	---	---	----	---	---	---------	--

Produit 2.4

No.	Indicateurs Produit 2.4	Référence		Cible 2020	Niveau atteint 2020	Cible 2021	Niveau atteint 2021	Statut (atteint ; non atteint)	Commentaires et justification
		Valeur	Année						
2.4.1	Proportion de localités ayant atteint l'état FDAL sur l'ensemble des localités déclenchées.	81%	2018	82%	92%	84%	94%	Atteint	
2.4.2	Nombre d'écoles disposant d'eau sûre et de latrines séparées filles et garçons	0		30	79	45	0	Non atteint	Regression
2.4.3	Nombre de formations sanitaires disposant d'eau sûre, de dispositif de lavage de mains et de latrines.	0		60	24	90	0	Non atteint	Regression

Produit 2.5

No.	Indicateurs Produit 2.5	Référence		Cible 2020	Niveau atteint 2020	Cible 2021	Niveau atteint 2021	Statut (atteint ; non atteint)	Commentaires et justification
		Valeur	Année						
2.5.1	Proportion de nouveaux acteurs nationaux et locaux de protection sociale renforcés en matière de conception, de mise en œuvre et de suivi des programmes de transferts sociaux au cours du cycle	0%		45%	54%	65%	96%	Atteint	MASM En 2021, il a été formé 45 acteurs locaux en transfert monétaire en situation d'urgence. Ce qui porte le nombre total des acteurs formés à 103 sur les 108 prévus et a permis d'atteindre une cible de 96% contre 65% planifiée.
2.5.2	Nombre de nouveaux documents de politique et plans, intégrant les droits de l'enfant, de la femme, des personnes en situation de handicap et autres vulnérables élaborés au cours du cycle.	0	2018	3	3	8	7	Non Atteint (progression)	Rapport d'évaluation du genre dans le contexte du VIH au Bénin; Analyse rapide genre et COVID-19; Rapport d'évaluation genre au Bénin Document d'audit Genre et le plan d'institutionnalisation du Genre dans le secteur de la justice. Document de l'avant-projet de LOI N° 2021 - 000 - 00 portant prévention, prise en charge et élimination des infections et décès liés au VIH et au SIDA en République du Bénin, intégrant les spécificités des populations clés, des questions liées aux droits humains et au genre, La finalisation des rapports de revue finales des PDC des communes de l'Alibori et du Borgou en 2022 permettra de porter à 17, le nombre de nouveaux plans appuyés De 2019 à 2020, il y a eu l'appui à l'élaboration

										de 3 documents à savoir : le plan de suivi du cadre performance du PND, le rapport annuel 2019 du PC2D et le Plan stratégique de MASM. En 2021, le plan d'action de PNPE a été actualisé
2.5.3	Existence d'un mécanisme fonctionnel de coordination et de suivi des interventions de protection sociale. (1. N'existe pas, 2. Existe, 3. Partiellement fonctionnel, 4. Fonctionnel)	3	3	3	4	4	4	4	Atteint	3/3 départements Cadre de concertation multipartite regroupant les acteurs intervenant sur la thématique handicap en vue d'une meilleure coordination et d'un bon suivi des actions des parties prenantes sur le handicap au Bénin Arrêté pris par le MASM pour la nomination des points Focaux de tous les ministères sectoriels pour le suivi des actions de l'inclusion du Handicap Mise en place du Réseau « BENIN JEUNES PLUS ENGAGES (BEJEPE) contre le VIH/SIDA Le gouvernement a adopté au 2021, le décret portant création du Conseil national de protection Sociale. Le Comité technique de

										Protection sociale est fonctionnel et tient ses sessions ordinaires
2.5.4	Taux de prévalence des risques professionnels	18%	15%	12%	ND	ND	ND	ND	ND	
No.	Indicateurs Effet 3	Référence		Niveau atteint		Statut (en progression; stationnaire en régression)	Commentaires et justification			
		Année	Valeur	Année	2021					
IE 3.1	Proportion de la population dont l'expérience la plus récente avec les services publics a été satisfaisante au cours du cycle.	2018	0%	2017	80,70%	Progression				
IE 3.2	Proportion de la population carcérale en instance de jugement.	2017	61,60%	2015	50,14%	Progression				
IE 3.3	Proportion de victimes de violences au cours des 12 mois précédents ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus.	2015	66,40%	2017	12,10%	Régression				
IE 3.4	Indice de Redeabilité Mo Ibrahim	2017	36.10	2017	52.	Progression				

IE 3.5	Indice de Participation et droits humains Mo Ibrahim	2017	70.8	59.7	Regression
--------	--	------	------	------	------------

Produit 3.1

No.	Indicateurs Produit 3.1	Référence		Cible	Niveau atteint 2020	Cible 2021	Niveau atteint 2021	Statut (atteint ; non atteint)	Commentaires et justification
		Année	Valeur						
3.1.1	IP 3.1.1 : Niveau de renforcement des capacités de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) pour conduire des élections inclusives et crédibles. (1. Très peu satisfaisant, 2. Peu satisfaisant, 3. Satisfaisant, 4. Très satisfaisant).	2018	2	3	3	3	3	Atteint	
3.1.2	IP 3.1.2 : Proportion de femmes positionnées sur les listes des candidats aux élections législatives, communales et locales	2015	10%	20%	9,90%	3	9,43%	Non atteint	Regression
3.1.3	IP 3.1.3 : Niveau de renforcement des capacités des parlementaires à entreprendre le vote des lois, le contrôle et la représentation de manière inclusive et responsable. (1. Très peu satisfaisant, 2. Peu satisfaisant, 3. Satisfaisant, 4. Très satisfaisant).	2018	2	3	3	3	3	Atteint	

Produit 3.2

No.	Indicateurs Produit 3.2	Référence		Cible	Niveau atteint 2020	Cible 2021	Niveau atteint 2021	Statut (atteint ; non atteint)	Commentaires et justification
		Année	Valeur						
3.2.1	Proportion de tribunaux amis des enfants fonctionnels.	2018	2/14	3/14	ND	4/14	3/14	Non atteint (Stationnaire)	3 TAE sont appyés à savoir Abomey-Calavi, Abomey et Kandi
3.2.2	Proportion de frontières dotées de systèmes de collecte de données	2018	1/18	3/18	ND	4/18	3/18	Non atteint (Stationnaire)	Deux postes frontières (Malanville et Igolo) ont été dotés du système de

									collecte et d'analyse de données MIDAS.
3.2.3	Niveau d'amélioration des capacités des institutions (Ministère en charge de la justice, la Cour Suprême et autres) opérationnelles à soutenir le respect des obligations en matière de droits de l'homme ratifiées aux niveaux national et international : a) État de droit et justice, b) Droits de l'homme. (1. Très peu satisfaisant, 2. Peu satisfaisant, 3. Satisfaisant, 4. Très satisfaisant)	a) 2	3	3	3	3	3	Atteint	
3.2.4	Proportion de la population ayant confiance au système judiciaire parmi les personnes de 18 ans ou plus ayant eu contact avec le système judiciaire au cours des 12 derniers mois.	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
3.2.5	Nombre d'unités de police / gendarmerie disposant de service de protection de l'enfant et de la femme	2019	91	15	20	12	12	Non atteint (regression)	12 cellules focales sensibles aux enfants ont été mises en place en 2021 portant à 92 le nombre total d'unités sensibles au niveau des commissariats. Cependant, plusieurs affectations ont été faites au sein de la police et il y lieu de renforcer le travail en 2022
3.2.6	Nombre de rapports pays et alternatifs soumis dans les délais (CADBE, CDE et ses protocoles, EPU, ECOSOC) et suivi de la mise	2018	0	2	4	2	2	Atteint	Le pays a aussi soumis les 6e et 7e rapports périodiques de la CDE au comité de Genève. UNICEF-Bénin a

	en œuvre des recommandations au cours du cycle.									aussi contribué à l'élaboration du rapport alternatif à la CDE en partenariat avec la plateforme d'ONGs ESAM.
3.2.7	Proportion de plaintes concernant les infractions contre les mineurs qui ont fait objet de poursuite judiciaire.	2017	95,32%		100%	100%		ND		

Produit 3.3											
No.	Indicateurs Produit 3.3	Référence		Cible 2020	Niveau atteint 2020	Cible 2021	Niveau atteint 2021	Statut (atteint ; non atteint)	Commentaires et justification		
		Année	Valeur								
3.3.1	Taux d'exécution des budgets d'investissement communaux.	2018	38%	50%	ND	55%	ND				
3.3.2	Niveau de mise en place des technologies numériques et les méga données pour : a) Livraison et suivi des services b) Engagement public c) Identité légale et état civil d) Niveau global satisfaisant, 2. Peu satisfaisant, 3. Satisfaisant, 4. Très satisfaisant)	2018	1	3	3	3	3	Atteint			
			2	3	3	3	3	Atteint			
			2	3	3	3	3	Atteint			
			2	3	3	3	3	Atteint			

Produit 3.4											
No.	Indicateurs Produit 3.4	Référence		Cible 2020	Niveau atteint 2020	Cible 2021	Niveau atteint 2021	Statut (atteint ; non atteint)	Commentaires et justification		
		Année	Valeur								
3.4.1	Niveau d'intégration des accords internationaux dans les plans et budgets au niveau de l'ensemble du Gouvernement : a) Programme de développement durable à l'horizon 2030 b) Accord de Paris c) Autres accords internationaux (1. Très peu satisfaisant, 2. Peu satisfaisant, 3. Satisfaisant, 4. Très satisfaisant)	2018	1	3	2	3	3	Atteint			
			1	3	2	3	3	Atteint			
			1	2	ND	3	ND				
3.4.2	Niveau d'efficacité des mécanismes de collecte et d'analyse des données fournissant des données désagrégées pour suivre les progrès vers les ODD (1. Très peu satisfaisant, 2. Peu satisfaisant, 3. Satisfaisant, 4. Très satisfaisant)		1	2	2	3	3	Atteint	Les systèmes d'information SYPAGEs et SIDoFFE sont fonctionnel pour la collecte et la gestion des données de routine (score= Satisfaisant) respectivement dans les secteurs social et de justice		
3.4.3	Nombres de rapports sur le suivi des ODD et de rapports alternatifs des OSC sur les ODD au cours du cycle	2018	2	6	4	10	6	Non atteint En progression	Il s'agit de la contribution de l'UNICEF à travers l'appui à l'élaboration des rapports nationaux de suivi des ODD ; il était prévu 3 pour 2021, 2 ont été produits		
3.4.4	Nombre de nouvelles communes d'intervention disposant d'une base de données et de tableaux de bord social au cours du cycle.		0	8	10	32	23	Non atteint En progression	Il s'agit de la contribution de l'UNICEF à l'élaboration des tableaux de bords sociaux dans les départements de l'Alibori, du Borgou et du Zou		
3.4.5			30%	30%	43%	85%	41%	Atteint			

Proportion des dépenses publiques totales affectée aux services essentiels (Éducation, Santé, Développement social)		Selon le Programme de Croissance pour le Développement Durable, la cible pour 2021 est de 36,7%					
3.4.6	Niveau de mise en œuvre des réformes du cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA.	52,90%	79,00%	84,54%	85%	91,15%	Atteint

Produit 2.5

No.	Indicateurs Produit 2.5	Référence		Niveau atteint 2020	Cible 2020	Niveau atteint 2021	Cible 2021	Statut (atteint ; non atteint)	Commentaires et justification
		Année	Valeur						
3.5.1	Mesure dans laquelle les infrastructures nationales de paix fonctionnent efficacement et prennent en compte la dimension genre (1. Pas adéquatement ; 2. Très Partiellement ; 3. Partiellement ; 4. Largement)	2018	2	3	3	3	3	Atteint	



Une intervenante lors d'une séance de sensibilisation sur le mariage des enfants au nord du Bénin
© UNICEF Bénin / Reine David-Gnahoui



NATIONS UNIES
BENIN

